



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1941

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-QUATRE ANS

1897-1941

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE, NUMÉRO 49

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 5 DECEMBRE 1941

KING = LAPOINTE

Un tome d'histoire parlementaire canadienne se reforme

La mort impitoyable est venue dissoudre une association ininterrompue au cours de vingt-deux années d'une action politique féconde et profondément canadienne au sein de l'empire britannique.

L'union King - Lapointe datait de la mort de Laurier, et le premier ministre King - Lapointe, de 1921. Depuis cette époque de reconstruction nationale et mondiale, le petit-fils de MacKenzie et le fils spirituel de Laurier, les deux héritiers canadiens les plus autorisés de la doctrine libérale britannique, en même temps que les interprètes les plus fidèles des principes éminemment canadiens de Laurier se sont identifiés dans une unité de pensée et d'action indéfectible, dans l'épreuve comme dans le succès.

Tout le long de leur carrière politique, et surtout depuis leur union scellée non pas par l'opportunisme, mais par une amitié née de la compréhension mutuelle, du souci de l'intérêt commun et de la similitude d'opinions et d'idéal, ces deux hommes d'Etat ont mis leurs nombreuses ressources intellectuelles et morales au service d'une oeuvre noble et grande : l'édification d'une nation unie, libre, autonome et prospère au sein du Commonwealth britannique, et son élévation au rang des grandes puissances politiques et économiques mondiales.

Chaque époque importante et décisive de l'histoire parlementaire canadienne est dominée par deux noms illustres : l'un d'origine française, l'autre d'origine anglaise. C'est d'abord la période des luttes constitutionnelles pour l'obtention des libertés démocratiques, qui trouve son dénouement dans l'insurrection. Ces luttes se livrent dans l'enceinte d'un simulacre de parlement dont les membres sont à la merci d'une oligarchie arrogante et despotique. Dans chaque parlement, celui du Haut-Canada et celui du Bas-Canada, des groupes de patriotes se forment qui revendiqueront les droits du peuple jusqu'au pied de l'échafaud. Ces groupes sont conduits par deux chefs qui combattent dans leur province respective les abus de l'autocratie. MacKenzie et Papineau s'inspirent du même idéal et sont mus par le même patriotisme.

C'est l'union des deux races dans la poursuite du même but.

Sous l'union des deux Canadas, Lafontaine et Baldwin continuent la lutte amorcée par MacKenzie et Papineau, et préparent la voie à une liberté plus large, basée sur la tolérance et la collaboration.

Puis, 1867 voit Cartier et MacDonald donner une constitution au Canada et lui éviter l'union législative, préjudiciable aux minorités. Des lors, le Canada possédait tous les éléments pour devenir une nation. Cette étape devait être franchie par Laurier et Fielding qui ont ouvert la porte au Canada sur la vie internationale, et par King et Lapointe qui l'ont fait passer du rang de colonie à celui de nation autonome, d'Etat souverain qui traite d'égal à égal avec la métropole du Commonwealth, peut entretenir des relations diplomatiques et conclure des ententes commerciales à sa guise avec toutes les nations.

Ainsi, depuis l'inauguration du régime démocratique au Canada, par l'acte constitutionnel de 1791, chaque période de transition de notre politique intérieure et extérieure a été conduite par deux grands Canadiens, de race, de langue, de mentalité et de religion différentes, mais fidèles à la tradition de la dualité de races et persuadés de la nécessité de faire participer ces deux races à l'édification de la nation canadienne.

Cette dualité de gouvernement constitue le symbole le plus réaliste de l'union canadienne : elle est dans la tradition historique et ethnique du Canada, elle est l'image de l'égalité des deux races, de la similitude de leurs aspirations et de leur désir de collaborer.

King et Lapointe ont compris la nécessité de cette dualité qu'ils ont mise en pratique pendant vingt-deux ans, et qu'ils traduisaient par cette formule dans laquelle tenait toute leur oeuvre : "Le Canada : deux langues, un seul coeur." Ils ont marché dans le sillage de leurs prédécesseurs, dans celui de Laurier surtout. Ils avaient recueilli la succession d'une imposante lignée d'hommes d'Etat qui à certaines époques, permirent au Canada de passer par les différentes phases de son évolution constitutionnelle.

En ces dernières années, le Canada a connu le couronnement de son autonomie et de ses libertés. Cette situation est le résultat de plus d'un siècle d'efforts et de luttes ; on la doit aux chefs des deux races qui depuis 1791 ont bâti petit à petit le Canada d'aujourd'hui. Mais notre reconnaissance et notre admiration vont surtout aux deux hommes qui, pendant vingt-deux ans, ont mis la dernière main à l'oeuvre de leurs devanciers, l'ont complétée, et sont même allés au-delà des espérances de Laurier dans certains domaines.

Jamais, au Canada, l'égalité des deux races, les droits des minorités et le caractère bilingue du pays n'ont été mieux reconnus que sous les administrations King - Lapointe. Jamais notre autonomie n'a été si complète, jamais notre influence et notre prestige dans le monde n'ont été si grands, jamais le Canada n'a atteint un rang si élevé dans le commerce mondial qu'avec King et Lapointe. Jamais non plus, l'association de deux hommes politiques ne fut si longue et si étroite, ni leur unité d'action si fructueuse. Les quatre gouvernements King - Lapointe ont incarné de la façon la plus complète l'esprit de la constitution de 1867 ; ils ont créé une véritable mentalité canadienne d'un océan à l'autre, en temps de paix comme en temps de guerre, à toutes les époques de crise nationale et internationale.

Basée sur le compromis, inévitable à une nation composée de plusieurs éléments ethniques, leur politique a persuadé les deux races du pays à se consentir des concessions réciproques. C'est pourquoi, dès le début de la guerre actuelle, l'élément français a compris que le Canada, pays à majorité anglaise et membre du Commonwealth des nations britanniques, ne pouvait rester à l'écart d'un conflit où le sort de l'empire est en jeu. C'est pourquoi aussi, l'élément anglais s'est rendu compte que le Canada, pays d'Amérique composé d'une imposante minorité française, n'a pas le droit de participer au-dessus de ses forces et au-delà du désir de la minorité, à une guerre extra-territoriale tant que son propre territoire n'est pas directement menacé.

Autre démonstration de l'union canadienne réalisée par King et Lapointe autour d'une question longtemps controversée : le témoignage non équivoque de la tolérance et de l'esprit de compréhension et de collaboration qui animait la majorité envers la minorité, dans le verdict électoral de 1940 prononcé par les provinces anglaises et, en particulier, par l'Ontario qui infligea alors une défaite cinglante aux énergumènes impérialistes et conscriptionnistes dont les clameurs en faveur d'une participation ruineuse à la guerre menaçaient l'unité nationale. A cette occasion, le "bloc solide" libéral du Québec ne fut pas une marque de fanatisme aveugle, mais un tribut de reconnaissance envers Lapointe et nos représentants qui avaient su faire accepter le point de vue de la minorité à King et à ses collègues de langue anglaise, et à ceux-ci qui avaient réussi à le faire respecter par leurs compatriotes.

La disparition du conjoint politique de M. King met fin, à l'un des moments les plus critiques de notre vie nationale, à l'union sacrée King - Lapointe, devenue avec les années le symbole de la nation canadienne. Cette catastrophe n'affecte pas que le parti libéral, la province de Québec et l'élément français du pays, mais tout un peuple qui reconnaissait en Lapointe le complément de King, et qui voyait dans ces deux grands noms un centre d'attraction où convergeaient toutes ses

La situation internationale

(Par la British United Press)

L'ennemi lance de furieux assauts contre Moscou. Le sort de la capitale de la Russie se décide actuellement. Mais beaucoup plus que sur le front central, c'est sur le front de l'est que la menace est la plus grave pour les Russes.

Il ne fait pas de doute que la situation est très grave autour de Moscou. L'offensive de l'ennemi a fait reculer les défenseurs de la capitale. L'ennemi cherche à encercler la place. Ses positions actuelles sont établies en forme de croissant sur une distance de 200 milles autour de la ville. A certains endroits les Allemands ne sont qu'à 31 milles de la banlieue. Les Russes cependant ne concèdent pas à l'ennemi de si importants succès. Cependant ils admettent que les Allemands ont fait une avance importante sur la route de Kline, ville située à 50 milles au nord-ouest de Moscou. Mais ils disent que, partout ailleurs autour de Moscou, les Allemands sont tenus en échec.

Le haut-commandement russe tient Moscou avec toutes les troupes qu'il a pu retirer du front sud mais il ne veut pas renforcer le front central au détriment des défenses du front sud. Bien que la perte de Moscou puisse avoir un effet psychologique désastreux sur le moral des troupes soviétiques, il est probable que les Russes préféreront perdre Moscou plutôt que céder sur le front sud. L'offensive au sud menace les lignes soviétiques au-delà de Rostov, à l'embouchure du Don. Et le danger est le plus menaçant que sur le front de Moscou.

La région du sud-est est très riche. Il existe de grandes industries et de vastes ressources naturelles dans le territoire qui s'étend au-delà de la Donetz et du Don jusqu'aux monts Ouralis. Il y a les champs de pétrole de Caucase, les mines du bassin de la mer Caspienne. Mais, objectif très important pour l'ennemi, il y a encore la voie de ravitaillement de la Russie par le chemin de fer transiranien.

Aussi les Russes doivent-ils défendre leurs positions au sud avec la plus grande opiniâtreté. On rapporte que le maréchal Timoshenko masse toute ses forces pour arrêter les Allemands dans le secteur de Rostov, porte d'entrée de toute la région menacée. Les Allemands, pendant des mois, ont tenté de pénétrer dans Rostov. Ils prétendent actuellement que depuis peu ils se sont emparés de cette place. Les Russes cependant n'ont pas admis la perte de Rostov. La dernière fois qu'ils en ont fait mention, ils ont dit que l'on se battait dans les rues de la ville. Néanmoins, il y a bien peu d'espoir qu'ils puissent tenir la ville.

En elle-même, la perte de Rostov est une rude épreuve pour les Russes. Cette ville est, en effet, un important centre ferroviaire et une grande ville industrielle. A travers Rostov, passe le seul oléoduc qui venant des champs pétrolifères de la Caucase se dirige vers le nord de la Russie d'Europe. Si les

(Suite à la septième page)

Les obsèques de M. Ernest Lapointe ont été célébrées à Québec devant une foule immense, triste et recueillie

Nous avons suivi son cortège, samedi dernier, par un ciel triste et doux, sous la neige volant les rayons du soleil. C'était une matinée sombre et sereine à la fois, qui semblait commander à notre douleur de rester profonde comme si la nature eût voulu nous rappeler l'exemple que nous donnait chaque jour notre ami : la vaillance dans le labeur et cette vertu héroïque qui sait placer sur ses difficultés et ses angoisses un front calme, avec une énergie discrète et forte.

La mort nous fait paraître ce que nous sommes. Ce recul de quelques jours, à peine de quelques heures, avait déjà suffi pour donner à Ernest Lapointe sa vraie stature d'homme d'Etat canadien, d'homme de coeur et d'action. Il suffisait de parcourir du regard cette multitude composée des plus hautes personnalités et des gens du peuple pour avoir la révélation de ce que Ernest Lapointe avait d'admirateurs et d'amis dans sa province et dans tout le pays.

Toutes les parties du Canada avaient là des représentants rassemblés autour du premier ministre, Mackenzie King, atteint dans une affection de vingt-deux ans.

Mais, à côté des parents et des amis, le visage empreint d'une amertume infinie, tout ce qui compte aussi dans le clergé, la politique, le monde officiel, la magistrature, les milieux professionnels, dans les affaires, la presse, joint à la masse du peuple, était également accouru.

Et devant l'autel de l'église Saint-Roch, au coeur même du comté de Québec-est représenté au Parlement fédéral par M. Lapointe, toutes ces sympathies se confondaient dans un même et grandiose hommage.

Après la messe des funérailles, son éminence le cardinal Villeneuve prononça un éloge discret et ému de M. Ernest Lapointe, rappelant qu'il fut un grand chrétien et un grand Canadien qui servit son pays avec ardeur et désintéressement.

Le cortège funèbre se reforma et se dirigea vers la gare du Palais d'où les restes mortels devaient être transportés à Rivière-du-Loup.

Aucun des milliers d'assistants n'oublia jamais l'émotion qui étreignit tous les coeurs lorsque la fanfare exécuta, comme adieu final, l'air national "O Canada" dont chaque accord paraissait être un sanglot.

On a eu raison de dire que les obsèques de M. Ernest Lapointe furent une apothéose, la reconnaissance d'une nation pour l'un de ses fils les plus brillants qui l'a toujours bien servie.

On a sans doute lu dans les quotidiens les détails de ces obsèques, grandioses dans leur simplicité.

Les funérailles d'Etat du très honorable Ernest Lapointe, ministre de la justice dans le cabinet King, se sont déroulées dans la vieille capitale ; le service funèbre a été chanté en l'église Saint-Roch, principale paroisse de la circonscription de Québec-est, mais c'est tout le Dominion qui se trouva représenté en cette ville pour rendre l'ultime hommage au grand disparu.

Les dernières volontés du défunt étaient expresses. "Aucune pompe, funérailles simples et dans le 'petit pays' de ma circonscription électorale qui tant d'années m'a fait confiance." Cette dernière partie de la consigne a été respectée ; mais l'admiration du peuple, la sympathie des grands et des humbles ont entouré l'adieu suprême d'une beauté émouvante.

Le matin, à 8 heures, dans le silence de l'édifice du Parlement, on était incapable de n'être pas étreint d'une émotion particulière en pénétrant dans la salle du Conseil Législatif. Déjà les innombrables tributs floraux avaient été retirés. Le cercueil de bronze se dressait seul, illuminé de la flamme vacillante de quatre bougies blanches. Quatre militaires montaient la garde.

Sur le tapis rouge une tache fleurie. Trois tributs floraux.

"A mon ami !" Signé King.

"A grand-papa". Signé Hugues et Elisabeth.

"A mon mari, à mon père". Signé Mme Lapointe et son fils.

Ces trois offrandes ne furent retirées qu'après la fermeture du cercueil. Les deux dernières personnes à jeter un dernier coup d'oeil sur la dépouille furent Mme Lapointe et M. King. L'épouse et l'ami demeurèrent quelques instants silencieux devant le coffre de bronze. L'émotion de M. King était à son comble. Il serrait dans la sienne la main de Mme Lapointe et à un certain moment il se pencha sur la vitre qui recouvrait le masque funèbre.

Il avança l'autre main dans un geste qui semblait vouloir toucher une dernière fois les traits amis, puis, incapable de contenir son émotion, eut un autre geste de la main à son front qui disait éloquentement sa douleur secrète.

Le long cortège se mit en route vers l'église Saint-Roch.

Une foule considérable se tenait silencieuse tout le long du parcours. Le deuil était conduit par le genre du défunt, Me Roger Ouimet ; ses beaux-frères, M. C.-E. Lafrance, de Saint-Eloi ; M. Octave Michaud et M. Léonard Godbout, de Montréal ; le juge Geron Pratte, MM. Joseph Gaston, Louis et Gérard Pratte ; ses neveux, MM. Benoit Godbout, Yvon Godbout, Lucien et Edgar Lafrance, de Québec ; MM. Gérard et Paulo Lapointe, de Rimouski ; Claude, Maurice, Louis et Yves Pratte, M. Hervé Michaud, MM. Jacques et Jean Côté ; ses cousins, MM. J.-Elias, Désiré, Armand, Philippe, Rosaire et Roland Lavoie.

De chaque côté du corbillard, les porteurs honoraires prirent place, dès la sortie du Parlement. On remarquait d'abord : le très honorable

(Suite à la deuxième page)

Le troisième centenaire de Saint-Sulpice

Le troisième centenaire de la fondation de la Compagnie de Saint-Sulpice, célébré en 1941, a donné lieu à de grandes fêtes à Montréal.

Nos lecteurs en ont eu un faible écho dans l'AVENIR DU NORD, mais on pu lire dans la presse quotidienne les comptes rendus complets de cette célébration. Plusieurs journaux ont publié de nombreux articles sur les Sulpiciens et leurs oeuvres. Le DEVOIR, notamment, y a consacré presque toute sa livraison du 23 novembre.

Plusieurs anciens élèves des messieurs de Saint-Sulpice ont rappelé de vieux souvenirs et exprimé leur estime et leur reconnaissance à leurs anciens maîtres.

Invité par le collège de Montréal à collaborer à ce numéro-souvenir, je l'ai fait en écrivant un bien modest article que je me permets de reproduire dans mon journal.

(Suite à la deuxième page)

L'allocution du cardinal Villeneuve au service de l'honorable Ernest Lapointe

Son éminence loue avec émotion les qualités d'un vrai chrétien

Samedi dernier, à la fin de la messe funèbre, l'archevêque de Québec, son éminence le cardinal Villeneuve, a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a rendu hommage aux grandes qualités d'homme et de chrétien du ministre de la justice, le T. H. Ernest Lapointe.

Depuis quelques années la pratique de l'oraison funèbre n'existe plus mais la consigne a été levée pour le ministre de la justice qui restera l'une des plus remarquables figures du monde politique canadien-français.

TEXTE DE L'ALLOCUTION

Excellences,

Mes Frères,

Un chrétien est mort. Je n'ai pas à faire son histoire ni son éloge funèbre : cela n'est point dans les usages de notre discipline diocésaine, et, au reste, que vous apprendrais-je ? Il serait vain de rappeler ses combats dans l'arène politique, alors qu'en ce moment ces luttes sont éteintes, qu'une admiration universelle entoure sa dépouille, que ses adversaires eux-mêmes proclament la force et l'équilibre de son esprit, la générosité de son coeur, sa probité dans la gouverne des affaires publiques, comme son respect des liens sacrés de la famille !

Loyauté infrangible

On sait la sincérité de ses convictions et ses efforts constants pour asseoir le Canada sur une solide unité. On sait les services qu'il a rendus à son pays, particulièrement en ces heures tragiques auxquelles il pensait encore au moment suprême. On sait son noble dévouement pour ses compatriotes de langue française. On sait la délicatesse de sa sensibilité, ses amitiés fidèles, les liens qui l'attachèrent d'une façon inaltérable à son très digne chef, qui en fit son Alter Ego. La présence en cette église de sa dépouille mortelle est un autre trait de son coeur, et le témoignage de la gratitude et de l'affection qu'il aurait voulu garder pour ceux qui le maintinrent si longtemps dans ses hautes fonctions politiques : il les considérait moins comme des électeurs que comme des amis, on devrait plutôt dire des parents, d'une parenté sociale faite de confiance et de loyauté infrangibles.

"Le voilà, ce grand coeur"

Un chrétien est mort. Empruntons un moment le langage austère de Bossuet : "Le voilà, ce grand coeur, le voilà tel que la mort l'a fait. Encore, ce reste tel quel, va-t-il disparaître ; cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous allons le voir dépouillé même de cette triste décoration. Il va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job (XXI 20) avec ces princes anéantis... Mais ici notre imagination nous abuse encore ; la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là bientôt que les tombeaux qui font quelque figure. Notre chair change bientôt de nature ; notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps ; il devient un je ne sais quoi, qui n'a de nom dans aucune langue, tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait d'abord ses malheureux restes.

Hommage à la dignité humaine

Un chrétien est mort. Recourons pour nous consoler aux vues de la religion. Rendons-lui la pompe et les hommages dus à sa mémoire et les honneurs qui conviennent à son cercueil. Car, le sublime docteur saint Augustin nous l'enseigne, ce n'est pas en vain que, depuis l'antiquité, on entoure de soins les corps des défunts, qu'on leur fait de solennelles funérailles, et qu'on leur prépare une brillante sépulture. Il y a là un hommage à la dignité même de la nature humaine, et du respect pour ces membres de chair qui ont été pendant la vie du disparu les instruments de son âme, de sa pensée et de son vouloir, de sa conduite et de ses vertus.

Et pour celui qui a été marqué par le baptême du signe de l'auguste et Divine Trinité, ils ont été les instruments de sa foi, de son espérance, de sa charité. Cependant ce sont des prières que l'Eglise assure avant tout à ses morts. Quand elle entoure de vénération le cadavre de ses fils, elle s'inspire de ses surnaturelles croyances ; elle sait que l'âme qui animait ce corps a paru devant son juge. L'homme n'a plus qu'à se taire : la parole est à Dieu. Et que si cette âme est partie en amitié divine, quand elle reviendra, au dernier jour, ranimer ce corps qui a été le compagnon de sa vie, et que, malgré ses défaillances, elle a fait travailler au service du bien, elle l'associera, ce corps, à sa gloire, et ce corps, prendra sa forme naturelle mais avec d'innombrables embellissements. Dernier achèvement des dessins du Très-Haut sur sa créature humaine, dernier prodige de son amour et de sa puissance. Telle est la sublime pensée qui gouverne en ce moment notre sainte liturgie.

Un chrétien est mort

Credo Resurrectionem Mortuorum, je crois en la résurrection des morts. "Je crois que mon Rédempteur est vivant", emprunte-t-elle encore au saint homme Job, "et que je ressusciterai de la terre au dernier jour ; et je serai de nouveau revêtu de la peau et, dans ma chair, je verrai mon Dieu. Je le verrai moi-même et non un autre, et mes yeux le contempleront. Cette espérance repose dans mon sein". (livre de Job, XIX, 26-27, à la deuxième leçon du troisième nocturne de l'office des morts.)

Au reste, le Christ-Jésus l'a dit lui-même à la soeur de Lazare, éplorée près du tombeau fraternel : "Je suis la résurrection et la vie, et celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas éternellement" (J.XI.25). Or un chrétien est mort. Et il a été beau le spectacle du croyant en ses dernières heures. C'est que les Sacraments suprêmes, avec quelle soumission il aura accepté de rendre son âme à Dieu, en quels sentiments il se rendra lui-même à la mort, au moine Dominicain agenouillé près de lui, avec les siens en plus. Je sais moi-même, pour l'avoir éprouvé avec émotion, l'attachement qu'il a montré à l'Eglise, son respect envers les ministres sacrés, sa piété, la vieille piété de son enfance, puisée au foyer paternel et jaillissant à la dernière heure comme avec une vivacité nouvelle. Piété qui lui avait dicté, en diverses circonstances, de solennels accents de foi, entr'autres ces discours au congrès marial de Québec, en 1929, dont les âmes demeurent émuës. Piété qui lui avait inspiré, le 9 février dernier, la grande manifestation de foi de Notre-Dame de Montréal, et cette prière pour la victoire qu'il prononça d'un coeur aussi croyant que courageux.

Joindre notre prière à notre espérance

Pourtant, rien n'est parfaitement pur devant Dieu, et le juste lui-même, avant de parvenir à la joie parfaite de la vision du Seigneur, doit passer par les purifications de l'au delà et payer les restes de sa dette à la justice divine. D'où les prières incessantes que fait l'Eglise pour ceux de ses enfants qui sont décédés. Elle joint sa prière à son espérance.

Non intres in judicium, n'entrez pas, seigneur, dit-elle, en jugement avec votre serviteur, parce qu'aucun homme ne sera justifié près de vous à moins que vous ne lui fassiez remission de tous ses péchés...

(Suite à la deuxième page)

L'allocution du cardinal...

(Suite de la première page)

Bien qu'il ait péché, a-t-elle prononcé encore, "cependant il n'a ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, au contraire il a cru, il a eu en lui le zèle de Dieu, et il a adoré ce Dieu auteur de toutes choses, fidèlement adorant." Il a cru, professé et adoré jusqu'à la fin.

Où, chrétien, "que les anges te conduisent au paradis, en paradisum deducant te Angeli." A ton arrivée que les martyrs t'accueillent et qu'ils te conduisent dans la Sainte Cité de Jérusalem."

Requiem aeternam dona ei, Domine, et lux perpetua luceat ei, que la lumière éternelle brille à jamais pour lui.

Qu'il repose dans la paix et la joie du Seigneur. Amen.

Les obsèques de M. Ernest Lapointe...

(Suite de la première page)

William-Lyon Mackenzie-King, premier ministre du Canada, le très honorable sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat; l'honorable T.-A. Crerar, ministre des ressources naturelles; l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics et des transports; l'honorable J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale; l'honorable C.-G. Power, ministre de l'air; l'honorable J.-E. Michaud, ministre des pêcheries et ministre intérimaire de la justice; l'honorable P.-F. Casgrain, secrétaire d'Etat; sir Lyman-P. Duff, juge en chef de la cour suprême du Canada; l'honorable Philippe Roy, ancien ministre du Canada à Paris; l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec; l'honorable sénateur Fernand Fafard; l'honorable L.-A. Taschereau, ancien premier ministre de la province de Québec.

La dépouille mortelle de M. Lapointe a été transportée à Rivière-du-Loup, où elle est inhumée. Le premier ministre du Canada et ses ministres; le premier ministre de Québec et ses collègues, plusieurs amis escortèrent le cercueil jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Plusieurs milliers de personnes de cette ville et de la région du bas-Saint-Laurent vinrent rendre un dernier hommage à M. Lapointe. Un Libera fut chanté à l'église Saint-Patrice et le cercueil fut déposé dans une chapelle ardente, à l'hôtel de ville.

Lundi dernier, les restes mortels de M. Lapointe furent transportés dans le caveau du cimetière de Rivière-du-Loup en attendant l'arrivée du fils du défunt, le lieutenant Hugues Lapointe, député de Lotbinière, en service militaire outre-mer. Parti d'Angleterre cinq jours avant la mort de son père, le lieutenant Hugues Lapointe n'est arrivé au Canada que mardi dernier.

L'inhumation du regretté Ernest Lapointe a eu lieu mercredi, en présence des membres de la famille et de quelques intimes.

Le sénateur Athanase David visite le camp militaire de la région de Valleyfield

Il assiste à une démonstration militaire faite par les recrues — Il avait précédemment été à Trois-Rivières, à Sorel, à Joliette et à Saint-Jérôme.

L'honorable L.-Athanase David a adressé la parole mercredi dernier, au centre d'entraînement de l'armée canadienne à Valleyfield. Il a nié catégoriquement les rumeurs voulant qu'il existe une cinquième colonne dans la province de Québec.

Pendant de nombreuses années, a dit le sénateur, les États-Unis furent en sécurité derrière la doctrine Monroe et les lois de neutralité, mais elles ont été mises de côté devant la menace de l'hitlérisme. Nous devons admettre que les armées d'Hitler sont bien organisées, a dit M. David.

L'agriculteur et l'unité du Canada

Une conférence de l'honorable Godbout

Invité à porter la parole à l'issue du déjeuner hebdomadaire du Club Rotary, à la salle Jacques-Cartier de l'hôtel Mont-Royal, mardi dernier, l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, a prononcé un éloquent plaidoyer qui est tout à l'honneur des agriculteurs du Québec.

M. Godbout a tout d'abord rappelé, en présence de plus de trois cents convives et de nombreux auditeurs invisibles de la T.S.F., que l'industrie de base de la province de Québec compte 140.000 cultivateurs qui cultivent dix millions de nos quarante millions d'acres de terre arable. Il a brossé un remarquable tableau du rôle des agriculteurs québécois progressifs dans la perfectionnement de l'unité nationale, dans l'économie agricole et dans l'effort de guerre du Dominion. Il a ajouté que c'est la ferme intention de son gouvernement de ne pas cesser d'appuyer et de secondar les agriculteurs dans leurs différentes initiatives et de les exciter à poursuivre leur progrès, tout en invitant, par ailleurs, la population à consommer davantage de nos produits agricoles obtenus et en favorisant la création de nouveaux marchés. Puis il a dit que la province de Québec travaillait probablement plus que n'importe quelle autre à l'affermissement d'une profonde et saine unité nationale. Après avoir dit les liens que les Canadiens-français ont avec la France, il a enfin rappelé, avec exemples et chiffres à l'appui, que la contribution du Québec à l'effort de guerre du Canada est importante et qu'il en est sûr.

Au très honorable Ernest Lapointe Avant de demander à M. de Gaspe Beaubien, rotarien, de présenter l'honorable M. Godbout aux convives, M. Arthur Morton, vice-président du club, qui était au fauteuil, a rendu un vibrant hommage au très honorable Ernest Lapointe. Il a déclaré qu'il y avait lieu de reconnaître en l'illustre disparu l'un des plus grands Canadiens; il a grandement influencé l'orientation de la politique canadienne, au point que son nom demeurera dans l'histoire. Avant de céder la parole à M. Beaubien, M. Morton a demandé aux convives d'observer quelques instants de silence en mémoire de l'éminent homme d'Etat disparu. C'est M. Joseph-Edouard Perreault, ancien ministre de la voirie et des mines, qui a remercié l'honorable M. Godbout.

Le Canada en guerre

Notre armée d'outre-mer

L'arrivée en Grande-Bretagne de la cinquième division (cuirassée) canadienne, porte à environ 130.000 l'effectif de notre armée d'outre-mer. Plus d'un millier d'aviateurs faisaient partie de ce convoi, ce qui montre que le plan d'entraînement des aviateurs de l'Empire est en plein essor. Les escadrilles canadiennes continuent d'ailleurs de se distinguer là-bas. Celle des Spitfires, cantonnée dans le sud de l'Angleterre, a abattu dans une seule excursion au moins quatre avions nazis. Le sergent-pilote Omer Lévesque, de Mont-Joli, P.Q., était au nombre de ceux qui se sont signalés en cette occasion.

Deuil national

Du grand homme d'Etat canadien que fut l'honorable Ernest Lapointe, le pays gardera surtout le souvenir du rôle de premier plan qu'il a rempli auprès de ses compatriotes à l'heure critique de l'entrée en guerre. L'honorable J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, lui rendait ce juste témoignage au lendemain de sa mort:

"L'immense contribution qu'il a apportée à la cause commune depuis le début de la guerre a sans doute hâté sa mort.

"Son cœur et son âme appuyaient tout entiers l'effort de guerre du Commonwealth britannique.

"Toutes les races qui sont unies dans l'édification d'un grand Dominion s'unissent aujourd'hui dans une grande douleur, à la disparition d'un homme d'Etat qui a consacré au bien de son pays une vie entière de dévouement et lui a rendu des services incalculables. Il était, dans le sens le plus vrai du mot, un grand Canadien."

Congé de Noël

Les membres de l'armée active et ceux qui suivent leur instruction militaire de quatre mois pourront obtenir un congé de cinq jours à Noël et au Jour de l'An, dans la mesure où les besoins du service le permettront. Cette réserve s'applique

que particulièrement aux troupes cantonnées dans les régions côtières et ailleurs où il faut maintenir un service ininterrompu.

Officiers du C.A.F.C.

Mme Norman Kennedy, de Victoria, a été nommée officière administrative du Corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne, avec le grade de première commandante. Parmi celles qui assistaient pour la première fois, à titre officiel, à la conférence des officières d'état-major du C.A.F.C. de tous les districts militaires du Canada, où cette nouvelle a été annoncée, se trouvaient: la seconde commandante Cécile Bouchard, de Saint-Hyacinthe, qui sera officière d'état-major au quartier général du Corps; la seconde commandante Marie-Juliette Ramsay, de Montréal, officière d'état-major du district militaire no 4, et la seconde commandante Madeleine Saint-Laurent, de Québec.

Pour nos troupes

Les services auxiliaires de l'armée canadienne ont expédié en Grande-Bretagne, à l'usage de nos troupes, onze nouvelles cantines mobiles complètement équipées. La Légion canadienne en a fourni six et l'Armée du Salut cinq. Les Chevaliers de Colomb et le Y.M.C.A. ont procuré aux établissements militaires de Saint-Jean (Terre-Neuve) du matériel de buanderie évalué à quelque \$7.500. Le Club Kiwanis et le Club des Services de guerre de Peterboro, Ont., ont établi à Peterboro un centre récréatif qui sera administré par l'Armée du Salut.

Sept frères sous les drapeaux

L'enrôlement de Daniel Bédard, 17 ans, fils des époux Alfred Bédard, d'Alexandria, Ont., porte à sept le nombre des jeunes gens de la même famille sous les drapeaux. Leurs âges respectifs sont: 24, 23, 21, 20, 19, 18 et 17. La famille se compose de quatorze enfants, dont trois filles et onze garçons. Les quatre plus jeunes, qui vont encore à l'école, attendent avec impatience d'être plus vieux de quelques années pour imiter leurs grands frères.

Mouvement politique à surveiller

Nouvelle mise en garde du cardinal Villeneuve contre le Crédit Social

Son éminence le cardinal Villeneuve vient de publier le communiqué suivant à propos du Crédit Social:

"Dans la livraison du 15 du courant de l'organe créditiste, les directeurs signent un article, en marge d'une déclaration, qu'on vient de mettre sous Nos yeux. Sans entrer en discussion, Nous croyons devoir observer ce qui suit:

"1 — Contrairement à ce qu'on laisse entendre, Nous n'avons point communiqué Notre lettre du 7 novembre "simultanément à tous les journaux", mais seulement à l'"Action Catholique", organe normal et usuel pour les relations de l'Ordinaire avec ses fidèles, dans l'archidiocèse de Québec. Et, le texte de Notre lettre le porte expressément. C'est en effet une directive aux laïques de l'archidiocèse que Nous avons voulu donner. Si la presse en général s'en est emparée, cela ne nous concerne pas.

"2 — Quant à l'insinuation — assez perfide — que la finance serait pour quelque chose dans Notre attitude, qu'on se contente de Notre sereine et absolue dénégation.

"Il en est parmi les directeurs de "Vers Demain" qui Nous ont suffisamment entendu déjà sur le sujet.

"3 — Ajoutons que si l'Eglise accepte et souvent oriente les évolutions sociales, elle n'a jamais banni ni suivi les révolutions, non plus que ceux qui les fomentent. Voilà uniquement le motif pour lequel le clergé y est d'ordinaire pillé et massacré. Mais cette espèce de menace ne saurait Nous faire dévier de la voie qui Nous paraît être celle de Notre devoir.

Pour l'orientation des consciences catholiques

"Nous profiterons volontiers de la présente mise au point pour ajouter à Notre récent communiqué quelques considérations qui aideront d'orienter les consciences catholiques.

"1 — Nous avons de solides raisons de penser que Notre attitude est conforme aux normes du Saint-Siège en matière de Crédit Social. Le Saint-Siège, en effet, a trouvé sage qu'en présence du mouvement politique et social de Douglas, ou Crédit Social, on doive se limiter, pour le moment, à une attitude d'attente vigilante en ce qui proprement concerne l'aspect technique et monétaire de la réforme préconisée, et à une attitude de défiance vigilante en ce qui concerne les tendances et les répercussions sociales des questions envisagées.

"2 — Répondons ici que la Commission d'étude n'a été interrogée et n'a répondu que sur un seul point: "La doctrine du Crédit Social est-elle entachée de socialisme?" De là aux déductions qu'en tirent les Créditistes il y a une grande distance. Rappelons enfin une fois de plus que cette Commission n'était pas la Hiérarchie, et que, d'ailleurs, cette même commission a formellement établi les limites précises de ses conclusions.

Mise en garde du délégué apostolique

"3 — Son excellence le délégué apostolique notait l'hiver dernier à ce propos: "On a parlé souvent, en ces derniers temps, même dans nos journaux et revues, de certains systèmes que l'on voudrait soutenir comme en accord avec les Encycliques pontificales et la doctrine de l'Eglise, en plus que selon les exigences et les besoins actuels. Prenez garde à ces "nouvelles profanations", profanations novitantes, comme les appelle l'Apôtre, car elles sont présentées avec une extrême habileté et réussissent parfois à tromper même les dirigeants.

"Si quelque socialisme s'est prononcé en leur faveur, si quelque bulletin leur a fait un bienveillant accueil, tant que la hiérarchie, seule responsable, n'aura pas parlé, la presse catholique doit tenir une attitude de défiance vigilante en ce qui concerne l'application de certains principes, quelque fois plus clairs qui peuvent compromettre l'ordre social, au lieu de le consolider."

Recommandation aux journalistes

"4 — Au reste, un très haut personnage du Vatican nous recommandait naguère la recommandation suivante: "Les journalistes catholiques doivent tenir en ce domaine une attitude de grande réserve et de prudente vigilance. Ils doivent se limiter, à la lumière des Encycliques, à répandre les doctrines et à soutenir les œuvres sociales fondamentalement catholiques."

"5 — Les journaux catholiques, partant, ne doivent pas se faire les propagandistes du Crédit Social ni accepter des annonces ni publier des nouvelles propres à inviter leurs lecteurs aux réunions du Crédit Social, système qui devrait être d'abord étudié par des sociologues suffisamment formés et tout à fait dégagés.

"6 — Il en découle assez nettement que les prêtres doivent éviter d'avoir l'air de patronner la mise en pratique d'une réforme encore aussi équivoque et aussi hasardeuse."

(Signé)

J.-M. Rodrigue, cardinal Villeneuve, O.M.I. archevêque de Québec. Québec, le 25 novembre 1941.

Menace sur le Pacifique

L'histoire des mouvements stratégiques dans les régions du Pacifique, au nombre desquels figure l'envoi de troupes canadiennes à Hong-Kong, est toute tracée dans un nouveau film de guerre "Menace sur le Pacifique", qui constitue la production pour novembre de la série "En Avant Canada" de l'Office national du Film, présentée en collaboration avec le Service de l'information. La première de ce film a été fixée au 26 novembre.

La documentation a été recueillie dans diverses maisons de cinématographie; le panorama se déroule de Washington à Tokyo, de Berlin à Londres et à Ottawa. On y verra

Il n'y a plus de parti conservateur

Il n'y a plus de parti conservateur en Canada, il a succubé sous les coups traités du groupe tory et de la secte orangiste. Mais on va tenter prochainement un grand effort pour faire croire au peuple qu'il faut ressusciter le cadavre du vieux parti Macdonald-Cartier. Certains journaux qui ont trahi le parti libéral et sir Wilfrid Laurier, en 1917, vont se prêter à cette farce macabre. On va exhumer un squelette, on va le couvrir de plus ou moins vénérables guenilles bleues, on va l'exhiber partout comme un gage de victoire canadienne et britannique. Derrière ce lugubre appareil, se dissimulera une troupe de saltimbanques à la solde des financiers qui veulent tenter un suprême assaut sur le trésor fédéral. Et pour que ce spectacle grotesque soit complet, on attelle à ce char funèbre le vieux cheval de bataille du parti tory qu'un Don Quichotte de la politique tient par une bride neuve attachée à un mors anglais.

Comme cet équipage d'un autre âge manque de moteur et d'essence, les vingt-cinq députés ontariens du groupe tory fourniront la réaction animale, avec l'aide de cagouleurs prêts à toute besogne qui peut leur rapporter la faveur des ploutocrates. Et le chevalier à la triste figure entreprendra une tournée oratoire dans les provinces susceptibles de se laisser impressionner par cette cavalcade de revenants. "Voici le char de l'union nationale et de la victoire le Dieu", s'écrieront les hérauts de cette dangereuse comédie: "c'est lui qui, d'un seul choc, détruira la machine de guerre de l'hitlérisme!" Et pendant que les naïfs tremblent devant cet appareil et que les badauds en riront, les sectaires et leurs séides tenteront et coup d'Etat sur lequel ils comptent pour accomplir un dernier brigandage dans le palais parlementaire de la démocratie canadienne. C'est ainsi que l'on procède, à la faveur d'une mascarade, pour accomplir une vendetta, en Corse, ou un vol à main armée, en Calabre.

Mais les magnats de la finance et leurs valets oublient que l'immense majorité de la nation a juré de ne jamais retomber dans ses illusions passées. Char, squelette, haridelle, cocher et valets de pied vont s'enliser dans une ornière impraticable, au premier tournant de leur aventure politique. Cette mise en scène est absolument inutile et ridicule. Et si le parti tory veut s'emparer du pouvoir, il lui faudra recourir — on a déjà pensé — à une série d'attentats préparatoires à la révolution. Il y a un fantôme politique qui la suggère naguère en Ontario. Il est entouré des millionnaires de Toronto et des experts dans l'art de faire parler la dynamite. Que lui faut-il de plus pour tenter un coup d'audace comme celui que Franco a réussi en Espagne! "LE SOLEIL", Québec, mercredi 19 novembre 1941.

Au Canada cette semaine

En dépit des allégeances et des opinions politiques, l'union et la communauté de sympathies se sont faites autour de la tombe du très honorable Ernest Lapointe, alors qu'il début de cette semaine le sol québécois recevait sa dépouille. Le peuple des Canadiens-français était en deuil; le ministre de la justice, le "second" premier ministre du Canada, comme on l'appelait souvent, le leader et le porte-parole de la Nouvelle-France venait de disparaître.

La mort de M. Lapointe a attiré à sa famille, à son gouvernement, à sa race, des témoignages de sympathie de gens de toutes les classes de la société, de toutes les races du pays et de plusieurs pays étrangers. Le général De Gaulle, leader des forces de la France libre, a exprimé ses regrets de la disparition du grand Canadien de Québec et les journaux anglais de la Grande-Bretagne portent de grandes manchettes et de longs articles sur la carrière de l'honorable Ernest Lapointe et le vide sensible que sa mort laisse dans la politique du pays.

Proclamé souvent "le plus grand politique français au Canada depuis Laurier, le très honorable Ernest Lapointe est décédé quelques jours après la célébration du centenaire de la naissance de l'homme à la "voix d'or". Il a eu assez de connaissance pour apprécier les cérémonies qui se sont déroulées en l'honneur du grand patriote et ce fut une des dernières consolations de sa vie. Sa dernière fonction publique fut d'officier à l'ouverture de la campagne d'automne de l'épargne de guerre à Montréal, où étaient présents plus de 600 présidents de comités provinciaux. On peut dire que ce fut son "chant du cygne" et ceux qui entendirent alors son appel se rappelleront longtemps de l'éloquence, de la conviction et de la sincérité du ministre de la justice. Le succès de l'épargne dans la province de Québec couronne la mémoire du grand disparu et le travail de ses compatriotes répond à ses desirs les plus chers, pour le salut et l'amitié du pays.

On a utilisé quelques scènes d'actualité rétrospective pour montrer l'origine de l'alliance du Japon à l'axe. Le nouveau premier ministre du Japon, M. Tojo, y est représenté, de même que l'armée et la marine nipponnes en manoeuvres, avec quelques tableaux sur les forces militaires de la Chine et de la Russie sur le front d'Extrême-Orient.

La grande importance de la stratégie navale y est démontrée. Le spectateur verra les navires de guerre américains à l'ancre dans la base navale de Pearl-Harbour, aux îles Hawaï, et des croiseurs britanniques en patrouille.

Enfin, la scène se rapproche des côtes américaines. On passe en revue les défenses de l'Alaska, les bases aériennes des états de l'Oregon et du Washington, de Colombie britannique et d'Alberta qui ont été construites pour permettre d'accélérer les communications avec l'Alaska. Il y a aussi un épisode de l'obscurité à Vancouver.

Le film a pour but de donner une analyse critique de la situation dans le Pacifique, en insistant sur le rôle qu'y joue le Canada.

LE TROISIEME CENTENAIRE DE SAINT-SULPICE...

Mon vieux collège

(Suite de la première page)

La Compagnie de Saint-Sulpice célèbre le troisième centenaire de sa fondation par Monsieur Jean-Jacques Olier.

A cette occasion, des historiens raconteront les grandes œuvres et rappelleront les hautes vertus des Sulpiciens, œuvres et vertus qui ornent l'histoire de l'Eglise et font partie intégrante de l'histoire du Canada. Les messieurs de Saint-Sulpice ont, en effet, joué un rôle de tout premier ordre dans la formation sacerdotale et l'éducation, en France et en Amérique. Montréal, notamment, en est le témoin depuis près de trois siècles.

Ces fêtes sulpiciennes provoquent en moi beaucoup de souvenirs qui se rattachent à mon Alma Mater, le vieux collège de Montréal, qui comptera bientôt deux cents ans d'existence.

Comme plusieurs de mes contemporains, je puis dire que les attaches de ma famille au Collège de Montréal remontent à un lointain passé et se sont fortifiées de génération en génération. Il y a cent ans, mon frère était un élève de l'ancien collège de Montréal situé, alors, aux environs de la rue Saint-Paul. Trente ans après, mes frères aînés étudiaient au petit séminaire de la rue Sherbrooke. En 1885, j'y arrivais à mon tour. Maintenant, ce sont mes fils qui continuent la tradition familiale. C'est dire que le Collège de Montréal m'est cher à plus d'un titre.

Quand je retourne à mon vieux collège, la pensée de la tâche admirable accomplie depuis si longtemps par les Sulpiciens s'ajoute à mes reminiscences personnelles; et je suis alors enveloppé par le passé. Je ne puis, dans ce bref article, rappeler avec précision les nombreux événements de ma vie de collège, qui, en dépit des années, ont gardé dans ma mémoire toute leur fraîcheur. On comprend que chacune de mes visites au vieux collège de la montagne réveille le temps de ma jeunesse et ravive mon estime pour les Sulpiciens.

Je le demande à tous les anciens, restés fidèles à eux-mêmes et sensibles aux charmes du passé, comment échapper à l'émotion en revoyant le vieux collège peuplé de tant de souvenirs: souvenirs des anciens jours, des premières impressions d'âme; souvenirs des professeurs d'antan, de nos compagnons d'études; souvenirs de notre vie d'écoliers dont la sérénité, quoi qu'on en ait dit et qu'on en dise, n'a jamais été égale dans la suite des années? Dans les élèves d'aujourd'hui, je revois la gent écoulée de mon temps. Aujourd'hui comme hier, quelle force dans cette jeunesse!... cette insouciance!... ces yeux qui regardent plus loin que l'obstacle et qui défient l'avenir! J'aime à les voir bien disciplinés sous la prudente et souple direction

de Saint-Sulpice, emplissant la chapelle, "notre chapelle", chantant les cantiques que nous chantons, accomplissant les mêmes cérémonies que nous, jouant dans nos vastes cours, étudiant les mêmes classiques, avec des heures qui alternent entre la galeté et la tristesse, et regardant les gens graves avec l'air de dire: "Ce que nous ferons mieux, nous autres, demain!"

C'est ici surtout que l'histoire se répète.

Figures aimées du temps jadis

Fermant les yeux, je me revois dans mon bon et vieux collège, regardant, moi aussi, l'avenir et avec quel printemps dans le cœur! Je pense aux directeurs du collège, à cette époque déjà éloignée: le paternel Monsieur Pierre Deguire, puis le vif et minutieux Monsieur Lelandais. Je vois passer dans mon souvenir Monsieur Dupret, le parfait économiste; les rigides maîtres de discipline, Monsieur Bernard, Monsieur Hébert; les professeurs du temps: Monsieur Schlicking, en rhétorique, ami enthousiaste du Beau; en Belles-Lettres, Monsieur Laliberté, pédagogue qui mettait à l'épreuve le caractère de ses élèves; Monsieur Chevrier, qui "trempait" avec énergie le lecteur, au réfectoire; Monsieur Charrier, causeur abondant, professeur plein de concdescendance; Monsieur Henri Gauthier, professeur d'histoire, instruit et disert; Monsieur René Labelle, distingué, initiateur heureux, artiste entraînant sous la direction de qui la fanfare du Collège de Montréal connut des jours de célébrité. Je le sais bien puisque j'y frappais la grosse caisse, alors que Joseph Fortier et Joseph Morin claironnaient sur le "cornet", que Léopold Guérin et Frédéric Pelletier pistonnaient leur trombone, que François-Xavier Massicotte faisait ronfler sa contrebasse, que Philippe Desjardins clarinettait, que Gustave Beaudoin turlutait sur le piccolo.

De tous les maîtres et professeurs de ce temps-là, trois seulement vivent encore: Monsieur Portier, Monsieur Lepoupon, maintenant octogénaire, et Monsieur Henri Gauthier.

Comment ne pas se souvenir aussi des magnifiques "messes en musique" dirigées avec tant d'ardeur par Monsieur Schlicking et que j'accompagnais sur l'orgue amplifié par quelques instruments d'orchestre et le piano, que maîtrisait déjà Emilien Renaud. J'entends encore les belles voix de l'abbé Laforce, de Joseph et Zénon Morin, de Raoul Masson, d'Henri Labrosse.

Et nos inoubliables représentations théâtrales! Telles que Louis XI, personnifié par Perron, l'Avare, avec le gros Poissant comme vedette, Don Quichotte, le chevalier à la triste figure, interprété d'une manière si amusante par Camille Paquette et son ineffable Sancho, Georges Gauthier!

Toute une jeunesse qui revit

Aux camarades que je viens de nommer, je pourrais ajouter une longue liste où l'on verrait figurer des hommes bien connus et quelques-uns même devenus célèbres: Mgr Georges Gauthier, Mgr Alphonse Deschamps, le juge Louis Boyer, le juge Brossard, Mgr Philippe Perrier, les abbés Emile Roy, Roméo Neveu, Léonidas Perrin, Hormisdas Gagnon, Dosithee Lalanne, Oscar Gauthier, Gerald McShane, J.-B. Ouellette, Jules Massicotte, M.D. Esiof Patenaude, Charles Beaubien, Ubaldo Dupras, Joseph Lamoureux, Fortunat Bourbonnière, Yvon Lamontagne, Louis Derome, Aegidius Fanteux, Francis Fanteux, Oswald Mayrand, et tant d'autres. C'est tout un peuple d'amis dont le souvenir nous envahit lorsque nous retournons au beau temps de notre jeunesse.

Mais il me faut limiter cette vue rétrospective, pour ne pas allonger outre mesure cet article écrit à la bonne franquette.

Les Sulpiciens savent graver dans le cœur de ceux qu'ils forment une estime respectueuse et inaltérable pour eux et leur oeuvre éducative.

Il faut bon d'emporter avec soi, dans la vie, la mémoire de ces éducateurs dignes, de ces prêtres pleins de ces religieux libres qui pratiquent la perfection évangélique. Leur fidélité à des traditions séculaires s'harmonise avec un esprit de progrès qui sait adapter la vie et le programme d'études du Collège de Montréal aux idées et aux besoins de notre époque.

Et mon vieux collège continue l'oeuvre noble entre toutes de formation intellectuelle et morale de Saint-Sulpice, qui remonte si haut dans le passé et qui se poursuit sous la sage direction des supérieurs et des maîtres d'aujourd'hui.

Avec tous mes camarades de jadis, je garde une admiration profonde pour le Collège de Montréal, où les Sulpiciens ne donnent pas que l'instruction mais où ils s'occupent et se préoccupent de l'éducation, plus nécessaire encore que l'instruction.

"J'aime mieux forger mon âme que la meubler", a écrit Montaigne. Or, c'est ce que comprend et fait mon vieux collège où chaque visite rajoute mon cœur et renouvelle mes forces morales.

Jules-Edouard PREVOST

DECEMBRE

L'année a douze fils qui portent au visage
La nuance du ciel et la couleur du vent.
Et tous, d'un pas égal, fidèle et vigilant,
Ils font, de par le monde, un éternel voyage ;

Tout à tour chacun vient et s'arrête au passage,
Puis s'en va. Aucun n'est à l'autre ressemblant.
Ils ont, selon leur nom, leur maison et leur rang,
Le profil nu d'un Dieu ou la barbe d'un mage.

Ce sont les mois. Salut, Frère ! Tu frappes ; j'ouvre.
Décembre ! Laisse au seuil le manteau qui te couvre.
Que viens-tu, le dernier, m'apporter dans ma nuit ?

Eux, leurs espoirs menteurs ne sont plus que des ombres,
Mais toi ! Si j'allais voir se lever aujourd'hui,
L'étoile du bonheur au fond de tes yeux sombres !

Henri de REGNIER

Chronique féminine

Le problème des cadeaux

Noël ! Noël ! Tous les ans à la fin-novembre, un grand problème se pose. Celui des cadeaux. Tout le monde y pense. "Que vais-je bien donner à Pierre, Jean, Jacques ?... On budgete, on fait des listes, on a des idées mirabolantes ou bien on n'en a pas du tout..."

Cinq jeunes filles de Montréal ont trouvé une solution épatante. Plutôt que d'échanger des mouchoirs ou des bas de soie, elles ont décidé de se faire des étrennes originales. Elles s'offriront un chandail, une paire de bas, un passe-montagne ou des gants qu'elles expédieront à nos soldats qui sont en service actif ou tremblent. Elles auront donc deux fois la joie de donner...

Avec la guerre, toutefois, le choix des cadeaux est simplifié. En effet, les jouets de métal font place aux joujoux de bois. Les trinitettes et les carrosses serviront à fabriquer des tanks, des bateaux et des avions, et les enfants seront contents de savoir, que leurs mamans, leurs sœurs, leurs frères et leurs amis seront protégés un peu plus.

Les jeunes femmes éviteront de donner en cadeau des produits de beauté. Elles savent que la glycérine et l'alcool qui sont employés dans la fabrication des astringents, des crèmes de beauté servent maintenant à faire des explosifs, tout comme l'acétone et l'éthyle acétate dont se compose le poli à ongles.

Elles y voient l'avantage de plaire un peu plus à ces messieurs, car il n'y en a pas un qui se soit réjoui à nous voir des figures de pierrots ou des ongles trempés dans le sang... Et surtout, nous contribuons ainsi à l'effort de guerre et avec des moyens tout simples on défend sa liberté !

Toutes les femmes, même celles qui ne peuvent s'enrôler dans les services actifs ou travailler aux oeuvres de guerre, sentent la nécessité d'aider à stabiliser l'économie de leur pays en achetant à bon escient et en faisant un choix judicieux dans leurs achats.

L'Office national des prix et du commerce en temps de guerre donne des conseils précieux. Ils deviendront les douze commandements de la cliente canadienne.

1. — Faites un budget.
2. — N'achetez pas de choses inutiles.
3. — Coupez court aux paiements à termes.

4. — Faites le sacrifice des objets de luxe.
5. — Achetez des choses serviables.
6. — Economisez. Si l'objet est trop cher, substituez-y autre chose.
7. — Portez vous-même vos paquets.
8. — Evitez les livraisons inutiles en faisant une liste des achats à faire.
9. — Evitez la perte des produits alimentaires.
10. — Récupérez le papier, les matières grasses, les os, les chiffons, le verre, le caoutchouc, les métaux.
11. — Épargnez l'électricité, le charbon et la gazoline.
12. — Placez vos économies dans les timbres de guerre et les certificats d'épargne.

Il y a tant et tant de choses que l'on peut faire ! Être ingénieux, ce sera servir le pays.

Le père Noël, qui se rend compte des dangers que nous courons (il en a eu la preuve dans les pays occupés) veut faire sa part dans l'effort de guerre. Aidons-le, voyons !

Hygiène

La santé publique

Brûlures, coupures et blessures sont souvent funestes

"Il survient plus d'accidents dans nos demeures que sur les places publiques et dans nos cuisines que sur nos grandes routes ; il ne se passe pas vingt-quatre heures sans que les journaux ne nous rapportent qu'un enfant a été bouillonné ou qu'une mère de famille s'est brisée une jambe en tombant," observait l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, en remettant aux membres de la tribune des journalistes une communication touchant les mesures de prudence que l'on oublie trop fréquemment au cours de la vie quotidienne.

Dans cet article, les hygiénistes du département mettent la population en garde contre quatre dangers qui reviennent chaque jour : les coupures et blessures légères qui peuvent s'infecter ; les brûlures et les poisons.

Ni les allumettes, ni le pétrole, ni les insecticides, ni les poils ne doivent être laissés à la portée des en-



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Sus aux pellicules si vous ne voulez être chauve

Les pellicules par elles-mêmes, sauf quand elles sont tellement nombreuses qu'elles constituent une véritable carapace, ne peuvent peut-être pas causer la perte des cheveux mais elles constituent un milieu propice à l'éclosion de bactéries aptes à causer la chute graduelle des cheveux et même la salivité complète.

Les pellicules doivent donc être combattues dès qu'elles font leur apparition et l'on ne doit pas attendre qu'elles constituent une véritable carapace qui empêche les glandes au cuir chevelu de répéter les huiles naturelles qui assurent sa vie au cheveu. C'est alors que les cheveux s'assèchent, s'atrophient, se fendent, tombent... et grisonnent. Oui, grisonnent... car la pigmentation du cuir chevelu est affectée quand la peau égratignée constitue un casque isolant.

Il n'y a donc pas de cas bénin de pellicules. Dès l'apparition des premières pellicules, dès que se font sentir les moindres démangeaisons de cuir chevelu, il faut remédier à

fants. On ne doit pas non plus placer les poudres à base de poison auprès du sucre, du sel, du poivre de la farine ou de la poudre à pâte, de crainte qu'une distraction ne vienne opérer un mélange funeste.

"N'oubliez pas, disent les hygiénistes du département de la santé et du bien-être social, le vieux proverbe qui dit qu'il ne faut pas jeter d'huile sur le feu ; quand il s'agit de précaution cet axiome est plus vrai que jamais : tenez le pétrole loin du poêle, en dehors de la cuisine si possible. Que les allumettes, les chandelles, les lampes ne soient jamais à la portée des enfants. Dans mis d'aller à la cave où les gaz de les villes, qu'il ne leur soit pas fourni abondamment trop souvent ! Attention à l'ouvre-boîte qui pique et aux couteaux sur lesquels on se blesse si vite. Ne laissez jamais de morceaux de verre sur le plancher ; si vous brisez une porcelaine, ramassez les débris et enveloppez-les avant de les jeter à la poubelle. Faites-en autant des lames de rasoir.

"Ce sont là des conseils qui paraissent superflus à plusieurs, concluent les hygiénistes, mais de récents accidents démontrent que dans certains milieux on oublie, par trop souvent, les notions élémentaires de la prudence".

Bonne nouvelle !



Petits enfants
LA BOITE A LETTRES
du
PERE NOEL
se trouve au

Bureau de commandes
EATON

314, rue Labelle,
SAINT-JEROME
Téléphone : 607

Ecrivez au Père Noël pour lui dire ce que vous aimeriez comme étrennes. Mettez votre lettre dans la boîte spéciale au Bureau de commandes EATON. Il vous enverra en retour une jolie lettre colorée.

Le Père Noël a établi ses quartiers généraux chez
EATON

Tous les membres de la famille y trouveront nombre d'articles attrayants et pourront se les procurer en s'adressant au bureau de commandes.

Heures du samedi — 9 à 6 heures
Vendredi et vendredi 9 à 9 heures 30

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

Chronique religieuse

Deux évêques dénoncent le nazisme

Deux prélats américains se prononcent clairement, au cours d'un congrès catholique — "Méfiez-vous des termites du paganisme" — Pas un chrétien ne peut épouser la cause des totalitaires — Le bien moral de l'enrôlement militaire est immense.

Dans des discours décisifs et sans peur, deux évêques viennent de faire un procès au totalitarisme, dont se souviendront longtemps les citoyens de Philadelphie.

Le premier discours, affirmant que pas un bon catholique, digne de ce nom, n'est capable d'épouser la cause des dictateurs, a été prononcé la semaine dernière par Mgr John-T. McNicholas, archevêque de Cincinnati, à la dernière séance du congrès de la doctrine chrétienne, tenu dans la grande ville de Pennsylvanie.

— Négation du totalitarisme —

"Aucun catholique sincère ne peut être en même temps fidèle à l'Eglise et à ce qu'elle représente, et respecter les gouvernements totalitaires", déclara catégoriquement le célèbre prélat.

Mgr McNicholas a affirmé que les dix commandements "nient les prémisses mêmes" sur lesquelles s'érigent les dictatures. "Pas une nation au monde obéissant aux Commandements de Dieu et de l'Eglise ne doit être assez faible pour se plier sous le joug d'un Hitler ou d'un Mussolini..."

— Le devoir de l'Amérique —

De son côté, Mgr Jean-Marc Gannon, évêque de la ville d'Erie, prononça dans la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul un sermon dont voici quelques extraits :

"C'est un combat à mort entre les forces du paganisme moderne et celles du christianisme. L'Amérique n'a accompli qu'une petite partie de la besogne vers la victoire, en construisant d'immenses usines. Une chose beaucoup plus importante reste à faire : bâtir le moral de nos gens. Mais il est impossible à une grande démocratie de vivre en paix et en même temps de négliger les forces de la religion.

"Méfiez-vous des termites du pa-

pertes à subir, mais cela n'est rien à comparer aux pertes qu'ils auraient à subir par l'inflation. Les détaillants peuvent aider à maintenir la stabilité, en observant scrupuleusement les règlements du contrôle des prix et en refusant de faire des accumulations non nécessaires qui ne pourraient qu'augmenter la rareté des produits.

Appel aux ménagères

Elles devront être les gardiennes de l'observance de la loi

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, parlant à la radio le 28 novembre, a rappelé aux Canadiens que le contrôle des prix au pays entrera en vigueur dès lundi prochain. Ce sera alors une infraction que d'exiger des prix supérieurs à la moyenne en vigueur pendant la période du 15 septembre au 11 octobre de cette année. Faisant un appel particulier aux ménagères canadiennes, 48 heures avant que les nouvelles conditions soient mises en vigueur, M. Gordon leur dit que si elles découvrent des marchands faisant du "bootlegging" en cherchant à étudier leurs obligations, leur devoir est de faire savoir clairement à ces personnes qu'elles sont des ennemis du pays. La commission entend sévèrement contre ceux qui enfreindront la loi, mais ce sont les ménagères qui sont véritablement les gardiennes de l'observance de la loi. Chaque jour, les ménagères devront suivre les prix, comme agit le soldat en action. Les ménagères devront combattre la malhonnêteté, la rapacité, la stupidité, toutes les faiblesses qui sont les alliées de l'inflation et de la destruction.

Danger de l'inflation

M. Gordon déclare que l'inflation est aussi dangereuse comme envahisseur que les chars d'assaut et les bombardiers nazis, peut-être même plus dangereuse parce qu'elle frappe partout et silencieusement. L'inflation signifie que ce sont les personnes possédant un petit revenu qui souffriront le plus ; le mécontentement existera, divisera les classes et paralysera l'effort de guerre. Ce sera le chaos comme résultat final. Le danger de l'inflation ne peut être combattu et défilé que par le contrôle des prix. Aucune demi-mesure ne sera effective.

Le cultivateur peut faire sa part en produisant le plus possible des choses qui lui sont nécessaires. L'inflation peut paraître avantageuse aux cultivateurs par l'augmentation des prix de leurs produits, mais à la fin, lorsque la déflation survient, les cultivateurs se trouvent en face de la ruine. Par le contrôle des prix, le cultivateur est protégé d'abord contre l'augmentation des prix de ce qu'il achète. Ce fait devrait l'encourager à favoriser un plafond aux prix. Les détaillants sont aussi appelés à jouer une partie importante et difficile, remarque M. Gordon. Dans certains cas, ils auront des

PAUL E. TALBOT

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité :
EXAMEN DE LA VUECorrection des troubles
musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Mesdames,

Préparez vos
sauces
viandes
et
ragouts
avec la

farine grillée

Coursol

Se dissout
instantanément

RAPIDITE
ECONOMIE
PROPRETE

Indispensable
dans toute cuisine

Peptonine

la
nourriture pour bébés
et les estomacs délicats.

Peut se prendre à toutes
les 3 ou 4 heures et le
soir au coucher.

Si votre marchand ne vend
pas ces produits... FARINE
GRILLEE COURSOL, vous sera
expédiée sur réception de 0.25
la boîte, et PEPTONINE sur
réception de 0.60 la boîte.

La Peptonine

1590 Hôtel-de-Ville
MONTREAL, Qué.

point de vue moral que de celui de la vie physique, que celle qu'ils menaient avant de s'enrôler."

Le congrès s'est terminé par un examen de la version nouvelle du Nouveau Testament, que l'on vient de traduire en anglais moderne. Mgr O'Hara, évêque de Kansas City, a déclaré que près de cent mille exemplaires du nouveau livre ont été distribués parmi les militaires.

On voit parce ce compte rendu que les prélats américains prennent une attitude nettement définie, en ce qui concerne le nazisme et ses doctrines.



La force du Canada se mesure à votre force et à celle de vos concitoyens. En pratiquant l'économie, vous mettez votre force au service de la guerre ou de la paix.

L'épargne importe aujourd'hui plus que jamais.

Il est sage de prévoir les besoins de demain, au lieu de céder aujourd'hui à la tentation de dépenser son gain. Prenez des habitudes d'économie. Vous y trouverez profit et votre pays en bénéficiera.

Épargnez le plus possible. C'est nécessaire et urgent.

L'épargne c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES À CHARTE
DU CANADA



Donnez-leur la
Mélasse
BEMA sur du
pain entre repas

De la Mélasse BEMA étendue généreusement sur une beurrée — voilà un régal pour les enfants au retour de l'école. Car BEMA n'est pas seulement savoureuse et appétissante, elle est aussi un véritable aliment — le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade — riche en vitamines et une source précieuse de fer, une matière alimentaire essentielle. Exigez le produit pur. Demandez la BEMA. C'est votre garantie d'entière satisfaction.

MARQUE
BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

La Banque de Montréal nomme de nouveaux fonctionnaires

A cause du surcroît de travail qui incombe à sa direction, par suite de la guerre, la Banque de Montréal vient d'annoncer des changements dans le personnel de son siège social. M. B.-C. Gardner qui a été, au cours des six dernières années, gérant général adjoint en charge des succursales de Québec, des provinces Maritimes et de Terre-Neuve, a été chargé de fonctions exécutives spéciales. M. F.-G. Belcher, de Winnipeg, surintendant des succursales de la banque pour le Manitoba et la Saskatchewan a été nommé pour lui succéder.

M. Gardner qui a commencé sa carrière bancaire en Angleterre, a acquis à la Banque de Montréal, une

partit à New-York comme second agent du bureau de la banque et deux ans plus tard, il en devint le premier agent.

En venant occuper son nouveau poste à Montréal, M. Belcher revient dans sa ville natale. Sa carrière bancaire qui a commencé à Winnipeg, s'étend sur une période de près de 40 ans; il a servi en plusieurs



M. F.-G. BELCHER

parties du Canada, particulièrement dans l'Ouest. En 1922, il devint surintendant adjoint pour la région de Saskatchewan, et sept ans plus tard, il remplit les mêmes fonctions pour la région d'Ontario. En 1933, il retourna en Saskatchewan à titre de surintendant pour cette province, et deux ans plus tard, il fut également chargé des succursales du Manitoba, avec siège à Winnipeg.

Lisez et faites lire
L'AVENIR DU NORD

Société de la Croix Rouge

Résumé des morceaux de tricots et de couture faits à Saint-Jérôme, pour la période de mars 1940 à novembre 14, 1941.

TRICOTS

Gilets, 53; écharpes, 166; bas; matelots, soldats, de lit, 456; mitaines, 184; gants, 107; poignets, 54; passe-montagne, scull caps, surgeon's caps, 130; caleçons pour dames auxiliaires, 43.

VETEMENTS D'HOPITAL

Draps de lit et taie d'oreillers, 186; bandages, 680; enveloppes pour sac à eau chaude, bassine, etc., 82; robes de chambre pour hommes, 10; pour bras en écharpe (Arm-slings), 3; bas de lit.

VETEMENTS D'ENFANTS

Bébés, garçonnets et fillettes
Manteaux, 29; bérêts, 29; gilets, 57; petits pantalons, 29; robes, 10; bas, 45; mitaines, 39; pyjamas, 38; robe de chambre, 19; robe de nuit, 20; caleçons blancs, 38; couches pour bébés, 120; bonnets pour bébés, 10.
1 — Morceaux de tricots — total 1347;
2 — Morceaux de couture — total 1290, ou 2637 morceaux.
3 — Couvertures de laine achetées et données par Saint-Jérôme: 180.

La Société de la Croix-Rouge tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui jusqu'à date ont bien voulu donner si généreusement leur concours pour faire de la couture et des tricots.

Toutes nos familles peuvent conserver leurs tubes de pâte-à-dent, à-barbe, onguent, usagés, et aller les porter soit à la Pharmacie Landry, Dumouchel, ou Autour-du-Monde.

Articles à conserver :

Métal — de toutes sortes, papier, bouteilles, records de phonographe, papier de plomb, argent, bouts de chandelles, retailles de linge neuf.
Note : Lorsque vous aurez une quantité suffisante de ces articles à disposer — téléphonez à 260, et quelqu'un sera envoyé pour aller les chercher.

Un prêtre a eu les yeux crevés par les nazis

Acte de barbarie d'une authenticité avérée

L'exemple le plus horrible de la barbarie des nazis que l'on ait encore signalé tout dernièrement à la Chambre des lords par l'archevêque de Canterbury.

"Je viens de recevoir du Gouvernement yougoslave réfugié dans notre pays," a dit l'archevêque, "le récit des atrocités épouvantables qui se commettent actuellement en Yougoslavie. C'est un rapport authentique appuyé de l'indication non seulement des régions où ont eu lieu ces atrocités, mais aussi des noms des malheureuses victimes."

"J'hésite à citer ces exemples de la brutalité sadique à laquelle se livrent les membres de l'armée allemande, ou encore — je regrette de le dire — leurs satellites italiens, ou

bien les criminels qu'ils encouragent et dont ils sont les complices. Mais qu'il me soit permis d'en citer deux.

"En juin dernier, un prêtre de l'Eglise orthodoxe fut attaché à un arbre; ses bourreaux lui coupèrent le nez, les oreilles, puis la barbe avec la peau y adhérait encore. Ils lui crevèrent les yeux; et, s'étant aperçu qu'il restait un peu de vie en lui, ils lui fendirent la poitrine."

"Dans une autre région, soixante paysans furent fusillés et jetés dans un trou, et comme il semblait que certains de ces malheureux vivaient encore, des bombes furent lancées parmi eux pour les achever. On m'a dit que jusqu'en août dernier, 180,000 hommes, femmes et enfants ont été assassinés, et que ces assassinats continuent toujours."

A S.-Anne des Plaines

FEU M. CLEOPHAS SIMARD

Lundi, 24 novembre dernier, à 9 heures, en l'église de Sainte-Anne-des-Plaines, avaient lieu les funérailles de M. Cleophas Simard. Le levée du corps fut faite par M. le curé Samuel Valiquette. Le service fut chanté par M. l'abbé Donat Chaumont, du séminaire des missions étrangères, cousin du défunt, et était assisté de M. le curé Samuel Valiquette, et de M. l'abbé Adrien Rajote, vicaire.

Au choeur, M. l'abbé Adéodat Chaumont, de Saint-Paul de la Croix de Montréal.

Les porteurs étaient: MM. Romuald, Charles-Edouard, Gérard, Sylva, René et Etienne Simard, ses neveux.

On remarquait les RR. SS. de Sainte-Anne, les RR. FF. Saint-Gabriel, un grand nombre de parents et amis.

Le défunt laisse dans le deuil: ses sœurs: madame Rodrigue Guénette, (Alida), Mlle Maria Simard; ses frères: M. Clodomir et Alfred Simard. Ses belles-sœurs: Mesdames: Wilderice, Clodomir et Alfred Simard, son beau-frère: M. Rodrigue Guénette; ses nièces mesdames: Romuald Simard (Claire), Jean Cyr (Fernande), Elodora Nantel (Antoinette), Georges Fortin (Cyprien), Mlle Germaine, Lucie-Anne, Gerorgette, Anne-Marie, Paula, Florida Simard, et Viridienne Guénette; ses neveux: MM. Romuald, Charles-Edouard, Gérard, Sylva, Charles, René, Etienne Simard, et Jean Cyr, ses arrière-neveu et nièce, Maurice et Madeleine Simard.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS



M. B.-C. GARDNER

expérience particulièrement grande, ayant servi par tout le Canada ainsi qu'à Terre-Neuve et aux Etats-Unis. Il fut nommé gérant du bureau de la banque à Saint-Jean, Terre-Neuve, en 1928; deux ans plus tard il était nommé comme gérant à Saint-Jean, N.B. En 1931, il devint surintendant des succursales de l'étranger avec siège à Montréal, et l'année suivante, il

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05



COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Exposé Préliminaire de sa Politique
le 21 novembre, 1941

(Suite) (1)

8. LE MAGASIN DE DETAIL

(1) Les prix de vente — Tout magasin de détail, toute succursale d'un magasin à succursales, tout rayon d'un magasin à rayons, doivent, si nécessaire, réduire leurs prix le premier décembre, afin qu'aucun prix ne soit plus élevé que le plus haut prix demandé par ce même magasin, succursale ou rayon pour des marchandises de même espèce et de même qualité durant la "période de base" c'est-à-dire, les quatre semaines allant du quinze septembre au onze octobre. Toutes les hausses de prix au-dessus de ce niveau sont interdites par la loi; les coupables seront poursuivis et seront passibles de se faire suspendre ou annuler leurs licences d'affaires.

Si un magasin désire vendre des marchandises d'une espèce et d'une qualité différentes, lesquelles n'ont pas été vendues durant la période de base, le prix ne doit pas excéder le prix le plus élevé demandé pour des marchandises à peu près semblables durant la même période de base. Toutes nouvelles marchandises inférieures du point de vue de la qualité, du tissu, du style, du fini, de la dimension ou du poids, doivent être vendues à un prix proportionnellement inférieur.

(De plus, la Commission a l'intention de publier en temps et lieu, des listes de prix maxima, basés sur le prix de revient de la marchandise qui devront être observés même s'ils ont pour effet de faire réduire les prix à un niveau inférieur à celui du quinze septembre au onze octobre.)

(2) Coût de la marchandise — Il y a nombre de cas où le prix déboursé par le marchand de détail pour sa marchandise a augmenté plus que ne l'a fait son prix de vente durant la période de base, de sorte que sa marge de profit est de beaucoup réduite. Il est entendu que des cas de privations sérieuses seront ajustés en réduisant le coût de la marchandise achetée par le détaillant.

(1) Voir l'Avenir du Nord, du 28 novembre 1941.

lant. Ceci toucherait à la marchandise déjà commandée par lui, mais non livrée par son fournisseur avant le 1er décembre, aussi bien que la marchandise commandée par le détaillant après le trente novembre.

En premier lieu, un fournisseur (marchand de gros ou fabricant) ne pourra pas, sans la permission de la Commission, exiger du détaillant un prix supérieur au prix le plus élevé exigé par ce fournisseur pour des marchandises de même espèce et de même qualité ou des marchandises à peu près semblables vendues pendant la période de base. Ceci s'applique également aux contrats conclus mais non pas encore exécutés par une livraison véritable au premier décembre.

En second lieu, on s'attend à ce que les marchands de gros et les fabricants réduisent leurs prix encore plus bas lorsque ceci est nécessaire pour permettre aux marchands détaillants de vendre à leurs prix sans un trop grand sacrifice; s'il y a nécessité, la Commission les forcera à agir de la sorte. (En retour, les fabricants de gros et les détaillants recevront certains ajustements, si nécessaire, au moyen d'une réduction du coût de leurs matières premières.)

Les détaillants dont le coût de la marchandise est trop élevé relativement à leurs prix de vente, devraient se mettre en communication avec leurs fournisseurs et chercher à en venir à une entente équitable pour les deux parties, dans le cas de marchandises livrables après le trente novembre.

Dans le cas d'une marge trop mince entre le coût des matières premières (ou des matières importées semi-ouvrées) et le prix de vente du détaillant pour l'article ou l'ouvrage, l'intention est de faire partager le fardeau le plus équitablement possible par tout le monde dans l'industrie à compter du détaillant jusqu'au fabricant ou importateur. Si le fardeau est trop onéreux, en justice pour l'industrie toute entière, la Commission fera enquête et si elle trouve la chose nécessaire, elle re-

commandera au gouvernement, représentant le peuple en général, de partager le poids du fardeau au moyen d'une subvention ou en contrôlant le prix des matières premières, ou en réduisant les droits de douane, ou par d'autres moyens appropriés.

Evidemment, dans plusieurs cas, les rajustements entre les détaillants et leurs fournisseurs ne seront pas nécessaires. Il se peut également qu'il y ait quelques cas où on permettra aux marchands de gros et aux fabricants d'augmenter leurs prix sans pour cela qu'il y ait une hausse correspondante des prix du détail.

Dans aucun cas où le détaillant et son fournisseur ne peuvent en venir à une entente au sujet de l'ajustement à apporter, la Commission en décidera, mais on ne doit pas s'attendre à des décisions particulières de cette espèce de la part de la Commission pour quelque temps du moins. L'industrie et le commerce doivent accomplir eux-mêmes la majeure partie de ce travail.

On doit insister sur le fait que les détaillants doivent continuer leurs achats de leurs fournisseurs habituels et, de même, les marchands de gros et les fabricants doivent continuer de vendre et de livrer leurs marchandises à leurs clients habituels. Une conduite déraisonnable par l'une des parties en cause, forcera la Commission à exercer ses pouvoirs de contrôler les approvisionnements et la quantité de toutes marchandises qu'il sera permis à la partie intéressée d'acheter ou de vendre.

Les demandes au sujet des problèmes de la vente au détail doivent être adressées à l'administrateur du commerce de détail, Edifice Metro-politain, Toronto, Ontario. On ouvrira prochainement par tout le Canada, des bureaux régionaux afin de permettre aux détaillants de discuter leurs problèmes avec les représentants locaux de la Commission.

9. GROSSISTES ET FABRICANTS
On peut récapituler ainsi l'effet du contrôle des prix et la politique de la Commission à l'égard du commerce de gros et de la fabrication :

(1) Puisque les prix de détail ne peuvent pas être haussés, les détaillants devront faire face à des marges réduites de profit à l'égard de certaines marchandises, ou demanderont à leurs fournisseurs de leur accorder des ajustements de prix pour les commandes non remplies

et exigeront des prix plus bas sur les commandes futures.

(2) Il suit que dans certains cas, les grossistes et les fabricants seront forcés en pratique, soit par ajustement volontaire, soit par ordonnance de la Commission, à accepter des prix moins élevés que le plafond établi par eux-mêmes durant la période de base.

(3) Dans certains cas le fournisseur immédiat du détaillant pourra peut-être effectuer un rajustement équitable sans avoir recours à son propre fournisseur. Dans d'autres cas, il se peut qu'il y ait une régression générale à compter du détaillant, et en passant par les divers stades de la distribution et de la production, pour finalement atteindre le premier fabricant ou l'importateur.

(4) Chaque branche de l'industrie et du commerce devra contribuer sa juste part selon les circonstances. Dans la majorité des cas, on s'attend à ce que le procédé d'ajustement opéré par lui-même obviât à toute nécessité d'action de la Commission. La Commission compte sur une telle mesure lorsque l'écart entre les prix de revient à la base et les prix de détail est raisonnablement élevé pour permettre à l'industrie dans son ensemble de le supporter et de le répartir équitablement parmi ses divers membres.

(5) On s'attend à ce que chaque branche du commerce et de l'industrie, y compris le détaillant, absorbe ses propres pertes si celles-ci existent, à l'égard des stocks en magasin à la fermeture des affaires le 30 novembre. En d'autres termes, la Commission considère que chaque branche doit supporter ses pertes en autant que sont concernées toutes affaires non complétées. La distribution de l'écart par conséquent, se traduit d'abord par des ajustements de prix pour les marchandises destinées à être livrées à compter du 1er décembre en vertu des contrats d'achats déjà existants, et par l'établissement d'une nouvelle structure de prix par voie de négociations des prix pour marchandises qui seront commandées le 1er décembre ou subséquentement.

(6) L'écoulement continu des marchandises est de toute première importance et la Commission sera forcée d'intervenir si les fournisseurs dirigent de façon anormale leurs affaires vers les clients qui offrent de payer les prix plus élevés de ces fournisseurs.

(7) Chaque fabricant et grossiste devrait, dans son propre intérêt,

calculer immédiatement sa situation probable au 30 novembre et projeter ses prix d'achat et de vente probables en regard de son chiffre probable d'affaires, de manière à établir un état estimatif préliminaire de sa situation sous le système de contrôle des prix qui sera mis en vigueur. Le niveau des prix au détail devrait donner une assez bonne idée de la structure de prix qui doit être établie par les grossistes et fabricants.

(8) Cependant il peut rester quelques cas extrêmes, où le fardeau apparent sera si lourd que des mesures spéciales de la Commission ou du gouvernement seront nécessaires. Un exemple manifeste serait dans le cas d'une matière première importée dont le prix a augmenté substantiellement depuis la date où cette matière première entrant dans la fabrication d'articles vendus par les détaillants durant la période de base, fut achetée par le fabricant canadien. Une compagnie du gouvernement sera instituée pour traiter des cas où il semble recommandable de stabiliser les coûts des matières premières. L'intention derrière cette initiative spéciale du gouvernement est de voir à ce qu'une action soit prise dans la mesure du possible, dès les premiers stades de la production ou de l'importation; une telle action cependant devra être justifiée par un fardeau total très important à tous les stades de la distribution et de la production; et enfin elle devra être précédée d'une enquête soignée de la Commission.

(9) Considérant que les prix au détail sont assujettis à un plafond fixé, le procédé d'ajustements nécessaires de la part des grossistes, des fabricants secondaires, des fabricants primaires et des importateurs, fait effectivement du fabricant primaire et de l'importateur le pivot de la structure entière. La Commission doit compter sur leur collaboration. Il est impossible de faire disparaître toutes les difficultés en un jour mais avec l'aide de toutes les parties intéressées, il devrait être possible de stabiliser les conditions dans un délai raisonnable. Grâce aux prix stables, l'industrie pourra mieux accomplir sa fonction essentielle qui consiste à maintenir l'écoulement des marchandises pour les besoins de la guerre et pour les usages civils indispensables, et ne s'exposera pas au danger de lourdes pertes d'inventaire et à d'autres bouleversements à la fin de la guerre.

10. IMPORTATIONS

La Commission reconnaît les problèmes particuliers entraînés par la hausse possible du coût des importations de matériaux et d'approvisionnement entrant directement ou indirectement dans la production de fournitures de guerre en vertu de contrats de guerre.

De telles importations et les nouvelles commandes doivent se faire sans compromettre le programme de production de guerre, et la Commission est disposée à déclarer dès maintenant, qu'elle prendra les mesures nécessaires qu'elle croira nécessaires pour indemniser les importateurs qui doivent faire face à une hausse des prix dans les pays étrangers sur les matières importées pour fins de guerre.

La Commission étudie actuellement toute la question des importations en rapport au plafond des prix et on peut s'attendre à une déclaration à ce sujet dans un avenir rapproché.

11. SERVICES

Les taux demandés pour les services suivants sont indiqués dans les règlements sur les prix maxima comme étant assujettis au même contrôle que les prix des marchandises :

la fourniture d'électricité, de gaz, de chaleur à la vapeur et d'eau; les services de télégraphe, de sans fil et de téléphone; le transport de marchandises et de personnes; et la fourniture de facilités de quai, de port et de débarcadère; emmagasinage et entreposage; pompes funèbres et embaumement; blanchissage, nettoyage, ouvrage de tailleur et couture; services de coiffure et d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décors, nettoyage et rénovation; réparations de tous genres; fourniture de repas, rafraichissements et breuvages; la présentation de projections animées.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à l'administrateur des Services, Edifice Metro-politain, Toronto.

12. ECONOMIES, STANDARDISATION ET ELIMINATION DES "FACONS"

Il est évident que les affaires ont à faire face à la nécessité immédiate d'économiser quand faire se peut. Ceci sera peut-être de la plus haute importance dans les cas extrêmes où l'assistance du gouvernement pourrait autrement être requise, mais il sera bon de ne pas oublier que la Commission a le pouvoir de

réduire les prix, et elle exercera ce pouvoir, si nécessaire, là où elle sera satisfaite que les prix actuels ne sont pas justifiés par le coût nécessaire d'exploitation.

De plus, comme la rareté de main-d'œuvre, de matériaux, de machinerie, devient de plus en plus grande, la nécessité de l'économie dans la production et la distribution, de la standardisation des produits et de l'élimination des variétés, styles et modèles non nécessaires, et en général, de l'emploi le plus économique de toutes les ressources qu'on peut se procurer, prendra une importance croissante.

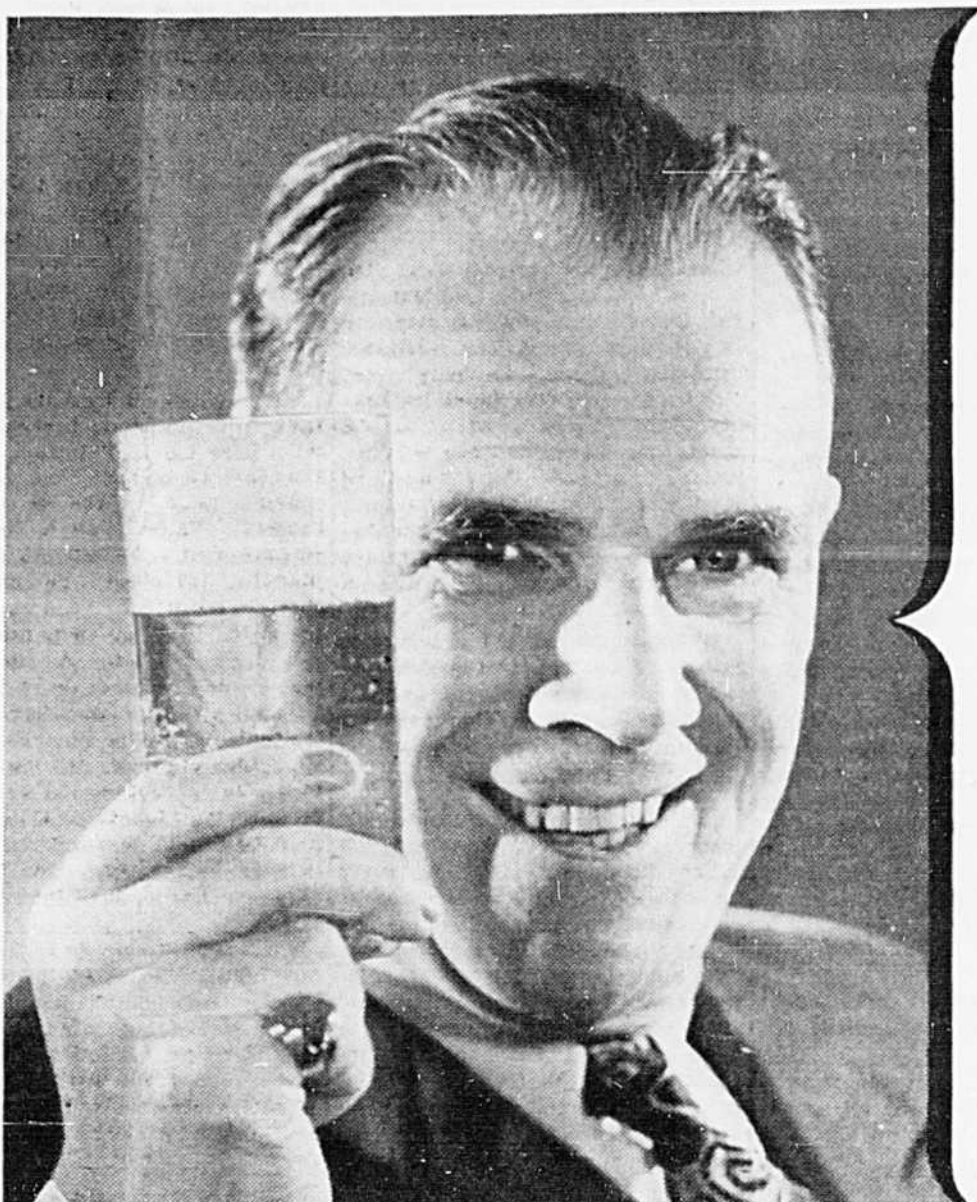
L'industrie connaît déjà bien des choses qui peuvent être faites, mais qui, pour une raison ou une autre, principalement pour des raisons de concurrence n'ont pas encore été mises en pratique. La Commission désire souligner que tout commerce qui saisis la première opportunité d'effectuer ces économies sera en meilleure position à la longue, et que lorsqu'il sera nécessaire et opportun de standardiser certaines pratiques dans un industrie, la Commission rendra les ordonnances nécessaires.

13. IMPORTANCE DE LA COMPTABILITE ET AUTRES REGISTRES

En raison de l'importance du changement à un contrôle des prix par le gouvernement à compter du 1er décembre, les hommes d'affaires reconnaîtront qu'il est de la plus haute importance que toutes les personnes et entreprises aient une image nette de toutes les phases de leurs opérations à la fermeture de leurs affaires le 30 novembre.

Ceci vient à dire que l'état des profits et pertes, le bilan, l'analyse des coûts et, lorsque nécessaire, le sommaire des contrats d'achats en souffrance et les commandes de vente avant et après l'ajustement de l'écart, de même que les autres rapports de comptabilité, doivent soigneusement être préparés en date du 30 novembre et gardés disponibles. L'inventaire matériel devrait être pris si un inventaire constant des stocks n'est pas maintenu avec exactitude. Dans les cas où ce n'était pas l'habitude de faire un rapport financier intermédiaire à tous les mois, des mesures nécessaires devraient être prises pour faire ce-lui-ci pour le 30 novembre.

Ces informations devront être mises à la disposition de la Commission si on veut que celle-ci étudie les situations particulières sur une base satisfaisante.



BLACK HORSE

Cui, certain!

Elle est douce
et savoureuse



L'OEUVRE DE CINQ GÉNÉRATIONS DE MAÎTRES BRASSEURS

LA MEILLEURE BIÈRE AU CANADA

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

De l'intérieur de mon école tranquille, j'écoute les rumeurs du monde. Elles augmentent de diapason de semaine en semaine : je crains, Prosper, qu'elles ne deviennent terriblement aiguës pour les oreilles canadiennes.

En Europe, il n'y a même plus de rumeurs : ce n'est qu'un tintamarre composé du fracas des tanks, des ordres lancés en langue germanique, des supplications des opprimés, des pleurs d'enfants qui demandent à manger, du grondement lointain des navires qui sautent, apporté par la brise qu'accompagne le flux, de la rafale des pelotons d'exécution et des coups de tonnerre provoqués par les bombes de nos aviateurs.

Un beau concert, mon cher Prosper, dont les échos seuls nous frappent d'appréhension : un concert infernal dont il faut à tout prix garder les musiciens de l'autre côté de l'Atlantique. Mais pour cela nous avons besoin de nous "planter", comme on dit chez nous ; pour ceux qui peuvent le faire doivent endosser l'uniforme ; les autres, tous les autres, jeunes et vieux, doivent retrousser leurs manches et serrer leur ceinture. Car m'est avis, mon vieux, que le temps est fini de rigoler.

Le Canada entier va se discipliner, ce qui est absolument nécessaire s'il veut reprendre son équilibre. Voici ce que je veux dire, en quelques exemples du genre de ceux que j'alignais pour toi jadis au tableau noir : un citoyen de la Colombie Britannique me disait l'autre jour qu'il aurait pu vendre deux fois plus de bois aux Etats-Unis, s'il avait été capable d'obtenir des bûcherons. Je lui ai répondu que nous faisons face au même problème dans le Québec. La difficulté est d'autant plus dure à résoudre, qu'on venus pour couper des arbres : c'est ne peut pas prendre les premiers un métier compliqué.

Autre exemple : un gros fermier spécialisé dans la culture de la betterave me confiait qu'il en avait encore des centaines de tonnes dans les champs, à cause de l'impossibilité de se procurer de la main-d'œuvre pour les ramasser. Tout notre vaste pays se trouve dans la même impasse.

Pourtant, si nous voulons que l'enfer de la guerre reste cantonné sur les autres continents, il faudra à toute force nourrir la Grande-Bretagne. Comment réussir une tâche aussi gigantesque l'année prochaine, avec une armée et une industrie de guerre qui doivent grandir sans cesse ?

Notre ministre de l'Agriculture croit que la besogne pourra être accomplie, et que vous autres fermiers pourriez obtenir de l'aide grâce à une réglementation attentive du travail dans les petites villes et dans les villages canadiens. Il s'agit d'une espèce de service national périodique destiné à aider les cultivateurs. Ce ne serait guère nouveau ici, où nos pères s'entraidaient de cette façon dès les premiers temps de la colonie.

C'est pour avoir trop voulu se reposer, que d'admirables nations peinent aujourd'hui dans l'esclavage.

Bien à toi,

DAMASE

Feu M. Olindo Gratton

Le 14 novembre mourait, à Sainte-Thérèse, à l'âge de 86 ans, M. Olindo Gratton, artiste-sculpteur bien connu.

Ses obsèques ont eu lieu lundi dernier.

M. O. Gratton était une figure populaire à Sainte-Thérèse.

Nous reproduisons les lignes suivantes écrites sur M. Gratton par M. Albert Pilon, dans l'Histoire de Sainte-Thérèse :

"Après quelques années au séminaire de Sainte-Thérèse et à l'école normale, Jacques-Cartier, le jeune Gratton entra chez Charles Dauphin, artiste montréalais de grande réputation. Il y étudia les arts d'ornementation.

"Il avait alors 17 ans. La détermination du jeune homme avait vaincu les hésitations de son père qui n'aimait pas le voir entrer dans une carrière qui lui paraissait sans avenir. Olindo Gratton travailla avec ce maître de 1872 à 1881, alors qu'il entra dans l'atelier du sculpteur Philippe Hébert, le plus célèbre maître de l'art au Canada. Il y travailla jusqu'en 1889, quand Philippe Hébert partit pour l'Europe. Entre temps, Olindo est nommé professeur aux Beaux-Arts, fonction qu'il occupa durant sept années.

"Parmi les œuvres du maître, citons : le baldaquin de la cathédrale de Montréal et les statues qui en décoraient la façade. Avec la collaboration de Philippe Hébert, les centaines de statues de l'intérieur de la cathédrale d'Ottawa : Le Baiser de Judas et l'Ecce Homo de la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame de Montréal ; la Cène du maître-autel de l'église Saint-Viateur d'Outremont, la série de huit tableaux bibliques de l'église Sainte-Catherine de Montréal, les monuments de Barthélemy Joliette, à Joliette, et du curé Charles Ducharme à Sainte-Thérèse. Naguère il réalisait dans le chœur de Notre-Dame de la Croix, plus grands que nature, pour les églises Sainte-Catherine de Montréal et Sainte-Madeleine d'Outremont.

"La réputation du maître se répandit par toute l'Amérique, du Canada au Mexique, et ses œuvres religieuses décorèrent maints sanctuaires des Etats-Unis, de Mexico et du Canada."

Chronique ouvrière

L'industrie d'après-guerre n'est pas en danger

Les recherches des spécialistes industriels aideront plus tard à la paix — La plupart des machines nouvelles serviront après la guerre — Exemples de découvertes dues à la guerre, dont l'humanité a su profiter — Ce que les ouvriers doivent faire, c'est épargner tandis qu'il en est temps.

"Que deviendront, après la guerre, l'industrie et les ouvriers qui en vivent ?"

Des milliers de travailleurs se posent cette question. Mais voilà que vient d'y répondre M. Thomas A. Morgan, président de la célèbre entreprise connue sous le nom de "Sperry Corporation", laquelle s'occupe vers les industries de guerre d'actualité de la production de guerre d'actualité chaque semaine.

"Une chose est certaine", a déclaré M. Morgan, "c'est que les résultats des recherches de nos savants et de nos spécialistes, appliquées principalement aux progrès techniques destinés à vaincre l'ennemi, serviront plus tard la paix. En dépit de toutes les craintes, de tous les propos pessimistes, les expériences scientifiques et leurs solutions appliquées à la guerre poussent quand même l'humanité en avant."

— L'aviation est dans l'enfance —

"Ainsi, la plus grande partie des machines-outils serviront plus tard à d'autres usages, après quelques modifications. Le rythme du progrès de l'aviation est si rapide, que le besoin d'avions sera universel après la guerre, ce qui intensifiera durant des années la production des usines rattachées de près ou de loin à cette grande industrie. Il faudra non seulement des appareils nouveaux, sans compter la construction de hangars, d'aéroports, de camions-citernes, mais nous devrons renouveler tous les avions démodés."

— La construction maritime —

"Songeons aussi aux milliers de navires coulés, qu'il faudra remplacer, ce qui prendra des années. N'oublions pas la fabrication des armements et la mise en chantier d'autres vaisseaux de guerre ; car nous avons appris la leçon qui dit : "Si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre". Pensons qu'après la guerre, nous aurons une faim insatiable de ces matières premières dont nous nous sommes privés durant des années, les sacrifiant à l'autel de Mars, afin de remporter la victoire."

A nous de prendre des précautions

Il est hors de doute que le rajustement sera dur quand même, une fois la paix revenue. L'affluence des commandes dans toutes les industries n'empêchera pas une réduction du personnel. Mais si l'Etat a pu prévenir l'inflation, assurer l'avenir par d'immenses travaux publics, le choc ne sera pas aussi violent qu'on le pense.

D'ailleurs, l'histoire de l'humanité prouve que l'industrie a toujours profité de la guerre, et que les périodes qui suivent immédiatement le conflit sont comme des convalescences après les maladies de croissance. On constate ce fait depuis des siècles.

N'est-il pas étrange, par exemple, de se souvenir que la première automobile du monde, celle du français Nicolas-Joseph Cugnot, fut inventée en 1771 pour servir de tracteur à l'artillerie ? Cette ingénieuse voiture à vapeur, qui existe encore actuellement au Conservatoire des arts et métiers de Paris, fut le germe d'où naquirent deux industries immenses : celle des locomotives et celle des autos, avec les incroyables ramifications qu'elles comportent et dont profite le monde ouvrier.

François Appert découvrit l'art de mettre la nourriture en conserve grâce à l'encouragement de Napoléon, qui en avait besoin pour nourrir ses armées. Ce procédé s'est répandu ensuite dans le monde entier, et l'on sait ce que les travailleurs lui doivent.

Elly Whitney, inventeur américain (1765 à 1825), peut servir d'exemple encore plus frappant de l'importance des arts de guerre appliqués plus tard à la paix. On sait, en effet, qu'il appliqua l'amovibilité des différentes parties des machines, afin d'exécuter un contrat d'armes à feu que le gouvernement lui avait octroyé. Cette idée de rendre les pièces interchangeables fut à l'origine de l'activité industrielle la plus grande du monde : la production massive et en série.

Et n'est-il pas un genre de travail, celui des infirmières, où les femmes aient déployé au service de l'humanité besoin plus utile tout en y gagnant leur vie ? Et ce métier de garde-malade n'est-il pas dû à Florence Nightingale, qui alla soigner les blessés en cette presqu'île de Crimée, derechef couverte de mourants ?

Soyons certains que la guerre actuelle, malgré les pertes formidables qu'elle fait subir au monde, lui apportera quelques bénéfices dans les arts médicaux et industriels.

Le premier devoir de l'ouvrier est, dans le moment, de faire des économies, tandis qu'il a de l'argent, afin de parer à la période de rajustement qui précédera la prospérité. Et cet argent, il doit le prêter à l'Etat. Car si nous perdons la guerre, il n'aura plus besoin de billets de banque, pas plus que le reste des esclaves du nazisme.

UN FILM PRIS AU CANADA

Fait partie d'un programme cinématographique de £1.000.000 en train de traverser l'Atlantique.

Le "49e Parallèle", représentant les aventures de l'équipage d'un sous-marin nazi luttant pour se frayer un passage à travers le Canada, est l'un des films de guerre compris à un programme de £1.000.000 réalisé par des producteurs britanniques pour satisfaire la demande émanant d'outremer à l'égard de films de guerre pris sur les lieux mêmes de l'action.

D'autres films actuellement donnés au Canada ou qui s'y verront prochainement comprennent : — "The Big Blockade", oeuvre en partie imaginative et en partie documentaire ; "Ships with Wings", concernant l'aéronautique navale de Grande-Bretagne ; des comédies d'actualité de Will Hay, telles que "The Black Sheep in Whitehall" et "The Goose Steps Out" ; Tommy

Trinder dans "The Forman went to France" ; "London is Burning", montrant la plus grande cité du monde en flammes, et certes le plus saisissant de tous, "Target for Tonight", où se voient aviateurs et avions authentiques exécutant un raid sur l'Allemagne. Un grand nombre de films courts sont également en route.

Parmi les autres projets destinés à maintenir la production des films britanniques, actuellement menacée par les nécessités de la guerre pesant sur les grands acteurs, les techniciens et les studios mêmes, on signale un plan de mise en commun de toutes ces ressources afin que les différents producteurs puissent en profiter. De plus, les grandes compagnies américaines espèrent faire des films en Grande-Bretagne avec leurs propres techniciens, et dégeler ainsi le crédit d'une valeur d'environ £5.000.000 que la location de leurs films y a accumulé.

Feu M. P.-Z. Latour

Liste des télégrammes, messes, sympathies et bouquets spirituels reçus par la famille de M. P.-Z. Latour.

Télégrammes : Mgr Lajeunesse, o.m.i., R. P. L. Saint-Georges, o.m.i., R. P. L. Deschâtelets, o.m.i., R. P. S. Chenevert, o.m.i., ligue du Sacré-Cœur, paroisse Saint-Pierre, de Montréal, M. Hector Larivière, Mme Ménard, Mlle Gobeille, M. et Mme Paul Labelle, famille Hilaire Thérien, Chevaliers de Colomb, de Contrecoeur, M. N.-A. Dozois, Mlle Blanche Audette, Mlle Marie Boivin, M. et Mme G.-D. Ardoin, Mme P. Hurley, Mlle A. Landry, M. et Mme B. Olson, M. et Mme A. Mayer, M. et Mme A. Richer, M. P. Vézina, Mlle M. Lesage, M. et Mme E. Madore, M. O. Barrette et famille, famille Ernest Gagnon, famille G. Robillard, Mlle Germaine Patrice et famille, M. et Mme J.-H. Fournier, Mme B. Paquette, Mlle M. Larivière, M. et Mme A. Gauthier, M. F. Renaud, Joseph Tabah et fils, M. et Mme J.-A. Simard, famille A. Perras, M. J.-H. Lacerte, M. et Mme R.-S. Le-

febvre, Fraser Bros. Ltd, M. et Mme G. Monte, M. et Mme Z. Piédette.

Messes : S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., R. P. Gilles Marchand, o.m.i., R. P. A. Morisset, o.m.i., R. P. Ph. Scheffer, o.m.i., R. P. Delmas, o.m.i., R. P. Fournier, o.m.i., R. P. Labonté, o.m.i., M. l'abbé R. Larivière, R. P. Rhéaume, les Servantes de J.-M., la chorale de l'église du Sacré-Cœur, Ottawa, RR. SS. de l'école Ville-Marie C.N.D., M. l'abbé Bradely, P. Pelletier, L.-Ph., o.m.i., P. Angelbert Lacasse, s.j., la société Saint-Vincent de Paul, le cercle Saint-Pierre, la ligue du Sacré-Cœur, la chorale paroissiale de Saint-Pierre Apôtre, de Montréal, RR. SS. de la Présentation, Ecole indienne, Duck Lake, Sask., les Filles d'Isabelle, de Saint-Jérôme, la Société de Tempérance, paroisse Saint-Pierre, Montréal, Mlle Andrée Primeau, Mme V. Simard, Mlle Tremblay, M. et Mme E. Desjardins, M. et Mme E. Savage, M. et Mme J. Gingras, Mlle C. et I. Morisset, Mlle C. Lorrain, M. Ulric Latour et famille, M. A. Paquette, Mme V. Johnson, J.-A. Lefebvre, M. et Mme Ernest Locas, famille A. Laplante, Mme O. Charbonneau, M. et Mme Ernest Latour, M. et Mme Hervé Trudel, Mlle Anna Daoust, Mlle M. et L. Soulières, M. et Mme J.-H. Desjardins, M. et Mme Paul Labelle, Mlle M. et G. Primeau, Mme A. Lalonde, Mlle A. et A. Lemay, famille Alfred Latour, M. Alf. Lapointe, famille R. Braun, M. et Mme Gaston Monté, Mlle V. et A. Cardinal, M. et Mme A. Jacob, Mlle M. et S. Bélaïr, M. et Mme O. Olson, M. et Mme J. Saint-Vincent, M. E. Cléroux, Mlle R. Desnoyers, famille Léon Pinard, M. et Mme J.-E. Prévost, famille Henri Latour, MM. R. Filiatreau et O. O'Brien, Dr et Mme L. Dionne, Mlle L. Savault, Mlle M. Groux et G. Tremblay, Mlle L. Latour, M. et Mme Ph. Bélaïr, M. et Mme M. Latour, famille R. Latour, M. Boyer, Mme A. Desmarchais, M. et Mme M. Tremblay, M. E. Bolduc, Mme Desbiens, M. R. Labelle, M. et Mme E. Savage, M. et Mme W. Chartrand, M. et Mme J. Clavel, M. et Mme H. Smith, M. et Mme A. Labelle.

Bouquets spirituels : S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve, o.m.i., les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée F.-X. Marcotte, S. Sauvageau, M. Ferrayne, A. Guay, B. Carrier, G. Simard, H. Mousseau, A. Le Pailleur, M. Savard, C. Charlebois, M. Tournier, J.-A. Menard, E. Verville, M. Magnan, J.-C. Laframboise, J.-A. Desjardins, C. Leblanc, J.-A. La Vallée, J.-L. Chevalier, Ed. Rhéaume, Pierre Pépin, J. Lindsay, J.-B. Levesque, E. Joyal, J. Martel, A. Bétournay, E. Letourneau, S. Ducharme, L. Deschâtelet, F. Aubin, P. Scheffer, H. Brunet, J. Chartrand, C. Janelle, G. Roy, D. Doré, W. Valliquette, G.-E. Villeneuve, A. Morisset, J. Gendron, P. Cornélius, P. Poulet, H. Delmas, O. Allard, M. Lapointe, F. Blanchin, H. Ménard, L.-P. Pelletier, M. Sarault, B. Paris ; RR. PP. Cisterciens, de Rougemont, R. F. Eusébe, M. l'abbé A. Duplessis, R. P. C. Schmidt, o.m.i., R. P. J.-L. Brunet, o.m.i., R. P. J. Hébert, o.m.i., R. P. J. Filion, M. l'abbé J.-P. Le Sann, les Srs N.-D. du B. Conseil, Saint-Jérôme, les Servantes de Jésus-Marie, de Hull, les Servantes de Jésus-



L'affiche ci-dessus a été préparée par le Bureau des Ateliers de Guerre de l'Industrie de la Pulpe et du Papier dans le but d'encourager les ouvriers qui produisent les "pièces hétéroclites" commandées par les différentes industries de guerre. Le Bureau peut remplir des commandes de ce genre pour une valeur de quatre millions de dollars. Et ce chiffre ne rend qu'imparfaitement l'importance du travail accompli : car, sans ces pièces de machines que l'on produit, l'effort des industries de guerre serait très souvent considérablement ralenti. Le Bureau des Ateliers de Guerre est une organisation non-rémunérée et les ouvriers donnent généreusement leur temps et leur travail pour remplir les commandes à un rythme toujours accéléré.

Maris, de Longueuil, les Soeurs du Sacré-Cœur de Jésus, Ottawa, les Soeurs de la Présentation de Marie, Duck Lake, les Servantes de Jésus-Marie, de Longueuil, les Soeurs du se, s.s.a., Sr Marie de Saint-Joseph, s.g.c., Sr Clarence, Sr Marie-Flore, Sr Gabrielle de Jésus, Sr Sainte-Thérèse, Sr Saint-Ovide, Sr Gracia, les Soeurs du S.-Cœur, Chambly, les Soeurs Grises de la Croix, hospice de Saint-Jérôme, les Junioristes de Chambly, Sr Alexis de la Croix, f.c.s.p., Sr Marguerite-Marie, les enfants de l'école Saint-Michel, Duck Lake, les RR. SS. du Pensionnat des SS.-Anges, Saint-Jérôme, Sr Jeanne Lemay, Sr Anatolie, Sr M.-Victoire.

Sympathies : L'Amicale des Anciens Elèves du collège de Saint-Jérôme, les Soeurs du Sacré-Cœur, de Chambly-Bassin, les Petites Soeurs de la Sainte-Famille, Montréal, notaire J.-V. Léonard, Mlle Tremblay, famille A. Piché, la fanfare du Collège de Saint-Jérôme, M. et Mme G. de Tonnancour, Mlle Blandine Matte, Jos. Tabah et fils, J.-M. Latour, M. E. Bertie, Mme J.-Miles L. et M. Soulières, M. et Mme G. Rochon, M. et Mme Léo Cadieux, M. et Mme G. Robillard, Mlle J.-B. Parent, famille V. Raboin, Mlle M. Filiatreau, famille J.-N. Latour, famille P. Boivin, famille D. Richard, Mlle L. Sarault, Mlle G. Blain, famille Odile Millette, M. et Mme C. Saint-Michel, Mlle L. Saint-Michel, Mlle Y. Laporte, Mme et Mlle Martel, Mme H. Daoust, M. et Mme A. Arsenault, famille A. Duquette, Mme U. Clément, M. et Mme A. Pigeon, Mlle F. Ethier, M. C. Perreault, M. et Mme O. Laliberté, M. et Mme A. Lessard, Mme J. Duquette, famille A. Clark, M. Ch. Lanthier, M. et Mme A. Saint-Vincent, M. et Mme A. Michaud, Mme P. Desjardins, Mme J. Drouin, M. et Mme R. Bellefleur, Mlle A. Bélanger, M. et Mme A. Léveillé, M. H. Parent, Dr B. Rochon, M. Lafantaisie, familles Fortin et Morin, Mme E. Daoust, Mlle I. Daoust, M. et Mme H. Groulx, M. et Mme A. Legault, Mme E. Marchand, Mme A. Beauchamp, Mlle J. Rhéaume, Mlle M. Latour, Mlle Y. Thérien, famille J.-G. Lapointe, A. et B. Bastien, famille J.-E. Clairoux, M. et Mme E. Gauthier, famille C. Wilson, Mme H. Groulx, M. et Mme B. Giard, M. et Mme R. Guillette, M. Madore et W. Prud'homme, M. et Mme René Labelle, Mrs. M. Holland, M. et Mlle M. Labelle, famille U. Poirier, famille J. Giraldeau, famille J. Lapensée, J.-W. Cyr, famille G. Labelle, Mlle Dugas, M. et Mme O.

Imprimerie
J.-H. LABELLE
Limitée

Au service des meilleures
maisons depuis 1905

Pour un travail parfait et
de qualité supérieure
confiez-nous vos imprimés

L'un des ateliers les mieux
équipés de la province

Bureau et administration de
"L'AVENIR DU NORD"

303, ave PARENT Tél. 12
(Voisin de la gare du C.P.R.)

SAINT-JEROME



Pilon, famille J. Corbell, M. et Mme A.-R. Voyer, notaire et Mme G. Léonard, M. D. Thérien, M. et Mme G. Boyer, famille H. Leclair, M. et Mme D. Lacasse, M. et Mme S. Fillion, Mlle G. et L. Bertrand, M. J.-M. Magnan, M. et Mme G. Wilsey, famille L.-H. Morisset, M. et Mme J.-O. Charbonneau, Mme A. Adam, famille T. Bergeron, M. et Mme Galarneau.

A. Charbonneau, Mme A. Adam, famille A. Adam, M. et Mme J.-M. Latour, M. E. Bertie, M. Gamelin de Montigny, président de l'Amicale du 22e Bataillon.

Achetez les produits
annoncés dans
L'AVENIR DU NORD



Deux sages conseils de Molson

pour les Fêtes!

FAITES VOS EMPLÈTTES DE BONNE HEURE

... et surtout, n'oubliez pas de vous approvisionner de

MOLSON
... la bière toujours préférée des Canadiens

Quand vous serez fatigué d'aller dans les magasins, dites simplement:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

Quatre règles établies par la commission des prix

La commission des prix et du commerce en temps de guerre a établi quatre règles générales applicables "aux nouvelles marchandises", c'est-à-dire aux marchandises de genre ou qualité non vendues pendant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Il a été reconnu que l'application de la politique des prix maxima à ces marchandises est un des problèmes difficiles. Dans les quatre règles données, la commission établit des dispositions générales plutôt que des stricts détails, laissant aux détaillants et aux administrateurs intéressés le soin de discuter les cas particuliers.

La responsabilité pour l'application et l'interprétation détaillée de ces règles appartient surtout à MM. E.-G. Burton, administrateur du commerce de détail, et R.-F. Chisholm, administrateur du commerce en gros.

C'est évidemment l'intention de la commission de placer, dans une large mesure, la responsabilité de l'opération des prix maxima entre les mains des administrateurs, lorsque la politique générale aura été déterminée.

Les 4 règles établies

Les quatre règles ayant trait aux marchandises nouvelles sont les suivantes :

1 — Les nouveaux achats de marchandises identiques à celles vendues pendant la période de base doivent être vendus aux consommateurs à un prix ne dépassant pas les prix les plus élevés demandés pendant la période de base pour ces marchandises, tout comme les marchandises déjà sur les tablettes ou déjà commandées.

2 — Les marchandises de genre ou de qualité non vendues pendant la période de base substantiellement semblables de genre et de qualité à des marchandises vendues pendant la période de base doivent être vendues à des prix n'excédant pas les prix maxima de ces dernières marchandises. Dans le cas d'un doute, le fardeau de la preuve tombe sur le vendeur de ces marchandises.

3 — On s'attend que les détaillants continuent de vendre les marchandises d'après la même échelle de prix utilisée par le passé. En achetant des marchandises nouvelles ou marchandises saisonnières, qui ne sont pas tout-à-fait semblables aux marchandises pendant la période de base, les détaillants doivent te-

nir compte de ces échelles de prix. Aucune marchandise ne peut être vendue à des prix supérieurs aux prix qui auraient été appropriés, si de telles marchandises avaient été vendues pendant la période de base, considérant le prix de détail à cette période et les prix actuellement demandés alors pour des marchandises de la qualité la plus rapprochée et de la valeur intrinsèque la plus proche durant cette période.

4 — Lorsque le fabricant ou le marchand en gros demande des prix trop élevés pour permettre au détaillant qui est lié par les règles précédentes de réaliser son profit brut ordinaire, le détaillant, le fabricant et le marchand en gros doivent s'entendre entre eux pour absorber une part équitable de ce coût plus élevé, de façon que le prix aux consommateurs ne soit pas augmenté.

L'ajustement équitable des prix

Relativement à la troisième règle, la commission déclare :

"Le but de cette règle générale sera clair à tout commerçant. En cas de doute, les administrateurs de la commission, choisie parmi les commerçants et les manufacturiers du pays les plus capables et les plus expérimentés, détermineront si nécessaire le prix maximum approprié de toutes nouvelles marchandises. La question de savoir si une telle mesure sera prise dans un avenir rapproché dépendra des vues de chaque administrateur et de la mesure dans laquelle les vendeurs suivront les principes fondamentaux de leur politique de prix de ne pas augmenter les prix au consommateur et de voir que les prix avant la vente au consommateur soient ajustés aussi équitablement que possible pour tous les intéressés."

Les produits des serres chaudes

Les prix des légumes et fruits frais et autres produits de serres chaudes seront établis d'après les conditions d'approvisionnement et les tendances des prix. Les prix maxima en vigueur le 1er décembre ne s'appliqueront pas, pour le présent du moins, à cette classe de denrées périssables et saisonnières.

La Commission, en communiquant cette décision, établit que cette décision a été prise à la suite de recherches qui ont démontré que ces denrées peuvent être obtenues en quantités suffisantes. Cependant la commission est convaincue qu'aucun prix ne devrait être augmenté et que la pratique ordinaire du commerce, y compris l'achat normal pour entreposage, ne mettra pas la politique des prix en danger.

La commission annonce que la situation de ces denrées continuera d'être tout particulièrement surveillée et que des procédures seront prises, si nécessaire, pour établir un contrôle des prix en tout temps, basé sur le changement des conditions. La Commission indique qu'elle se laissera guider à l'occasion par les nécessités pratiques, lorsqu'il s'agira de ces denrées particulières à certaines saisons.

Funérailles du Dr Ls-M. Grignon à Mont-Laurier

Les funérailles du Dr Louis-M. Grignon, M.V., registrateur du comté de Labelle, ont eu lieu en la cathédrale de Mont-Laurier, ces jours derniers. Le cortège funèbre était précédé d'un landau chargé de fleurs et d'une trentaine de membres du conseil 2410 des Chevaliers de Colomb, formant une croix. Les porteurs étaient MM. Maurice Lalonde, M.P.; l'honorable Dr J.-H. A. Paquette, J.-H. Lamarche, grand chevalier du conseil 2410 des Chevaliers de Colomb; Ben. Laurin, G.-H. Moquin et G.-A. Charbonneau. Conduisaient le deuil : les deux jeunes fils du défunt, Marc et Serge Grignon; son frère, Claude-Henri Grignon (Valdombre), maire de Sainte-Adèle; ses beaux-frères, Edouard Gauthier, de Saint-Jovite, Alfred Gauthier, de Val Barrette; et Joseph Murray, de Montréal; son oncle Henri Grignon; son cousin, Jacques Grignon et son neveu, Aimé Prévost.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Neveu, curé de la cathédrale, assisté des abbés Roy et Cadotte, comme diacre et sous-diacre. La chorale exécuta la Messe Grégorienne, accompagnée par M. P. Shatskoff, organiste.

Remarqués dans le cortège qui suivit la dépouille mortelle : Me Gaston Lacroix, avocat, de Montréal; le Dr E. Mondor, de l'unité sanitaire de Papineau; l'abbé Léonard et les élèves de l'école d'agriculture de Mont-Laurier; les religieuses de Sainte-Croix et leurs élèves de l'Académie; MM. Ernest Charrette, Dr Gustave Roy, Dr J.-L. Larue, Roger Munn, notaire, Dr T. Lachapelle, Dr Neveu, notaire L'Allier, Dr Elie, Dr Lemieux, Gustave Villeneuve, Napoléon Thomas, H. Saint-Louis, Robert Bédard, J.-A.-R. Bédard, M. Beauchamp, Jean Martin, Gustave Sabourin, F. Blouin, Isale Godmer, Jean-P. Painchaud, Albert Nadon, M.-S. Pellerin, Ubald Prévost, Jos. Forget, Léonard Moncion, Marcel Desloges, Jos. Lafontaine, F. Miller, Anselme Thomas, Aldéric Lauzon, David Bernier, Roméo Paquette, notaire Guy Villeneuve, Adrien Thibault, de Guire Charbonneau, Charles Dorion, Z. Dorion, G. Rouleau, H. Portelance, Alcide Pelletier, Godefroy Lamarche, Ferd. Lamarche, D. Vanier, Dennis Rainville, H. Bélanger, A. Ouellette, R. Brodie, J.-B. Scott, Dr O. Godard, E. Forget, Gaston Forget, Alfred Chartrand, Jos. Dufour, Aimé Brisebois, P. Bertrand, P.-E. Forget, Jacques Gosselin, Fred Thinkler, Jacques Dorion, A.-U. Martineau, Elphège Pelletier, E. Lauzon, notaire Roméo Ouellette, Henri Sabourin, Gérard Lauzon, Roger Laurin, Yvon Lauzon, Gaston Martin, H. Martin, Y. Dumoulin, A. Richer, Nap. Blais, Raoul Saint-Louis et autres.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de condoléances.

L'ordonnance sur les prix maxima fait maintenant loi

Une amende d'au plus \$5,000 et un emprisonnement de deux ans sont prévus pour les infractions à cette loi

Ce que vous devez faire pour vous conformer à la loi

1. Le consommateur

Vous ne devez pas acheter les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix demandé pour ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre. En cas de doute, exigez de votre marchand la preuve que le prix demandé par lui est le prix légal en vertu des règlements sur les prix maxima. Les changements saisonniers du prix des fruits et légumes frais et des produits de serre-chaude font exception.

2. Le détaillant

Vous ne devez pas vendre les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix auquel vous avez vendu ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Vous ne devez pas acheter les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

C'est l'intention que les cas de privations sérieuses soient ajoutés en réduisant le coût de la marchandise au détaillant. Les détaillants dont le coût de la marchandise qui leur est livrée après le 30 novembre est trop élevé en relation des prix maxima, devraient communiquer avec leurs fournisseurs et tenter d'en arriver à un ajustement équitable aux deux parties.

Le prix des marchandises de genre et de qualité non vendus durant la période de base, ne doit pas dépasser le plus haut prix demandé pour des marchandises à peu près semblables, durant la période de base.

3. Le grossiste

Vous ne devez pas vendre les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) de ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941. Vous ne devez pas acheter les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

Dans certains cas les grossistes devront réduire leurs prix à un taux inférieur au plafond, afin que leurs clients détaillants puissent continuer en affaires. A leur tour, les grossistes devront peut-être demander des réductions de prix à leurs fournisseurs.

L'écoulement ininterrompu des marchandises par les voies normales est de toute première importance et la Commission interviendra si les fournisseurs détournent, de façon anormale, leurs affaires d'un client à un autre.

4. Le fabricant

Vous ne devez pas vendre à des prix plus élevés que votre plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Dans certains cas, il sera nécessaire que les fabricants réduisent leurs prix à un taux inférieur au plafond afin que leurs clients grossistes et détaillants puissent continuer en affaires.

Lorsque le maintien du plafond de détail exigera que les prix des fabricants soient substantiellement réduits, la Commission fera enquête et, quand il y aura lieu, elle fournira l'aide nécessaire.

Importations

La Commission assure les détaillants, grossistes et fabricants que toute augmentation considérable du coût des importations de marchandises essentielles sera couverte par des subventions ou ajustements des taxes. Les détails seront annoncés sous peu.

Les services tombent également sous la loi

Cette loi du plafond des prix s'applique également aux taux et frais de l'électricité, gaz, chaleur à la vapeur, eau, télégraphe, sans-fil, téléphone, transport, facilités de quai, de port et jetées; entreposage et emmagasinage; procédés de production accomplis sur une base de commission ou de contrat de servir; pompes funèbres et embaumement; blanchissage, nettoyage, ouvrages de tailleur et couture; services de coiffure, de barbier et d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décors, nettoyage, rénovation; réparations de tous genres; la fourniture de repas, de rafraîchissements et de breuvages; la présentation de projections animées.

AUCUNE TROMPERIE OU SUBTERFUGE A LA LOI DU PLAFOND DES PRIX NE SERA TOLERE.

"Comment la loi des prix opère", une brochure exposant comment chaque branche du commerce doit faire l'application des règlements à ses propres opérations, pourra être obtenue bientôt à tous les bureaux de poste et succursales de banque.

La Commission ouvrira sous peu des bureaux régionaux par tout le Canada, où les problèmes pourront être discutés. Ces bureaux collaboreront avec le commerce à l'ajustement des difficultés.

La loi du plafond des prix est essentielle à l'effort de guerre du Canada.

PUBLIE SOUS L'AUTORITE DE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE
Ottawa Canada



Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

Obligations — Actions
Papeterie Commerciale — Circulaires
Calendriers — Travaux de ville
Journaux — Revues — Catalogues
Cartes de visite — d'affaires
Faire-parts — Cartes de remerciements



Imprimerie J. H. A. LABELLE Limitée

303 Avenue PARENT — Téléphone 12
(VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN)
SAINT-JEROME

Depuis 1905, des clients satisfaits nous continuent leur patronage

Des Américaines aux Etats-Unis porteront des dentelles ayant appartenu à quatre reines d'Angleterre

De magnifiques dentelles anciennes, ayant appartenu à quatre des reines d'Angleterre, font partie de la collection envoyée par bombardier aux Etats-Unis pour y être

Les catholiques et la politique russe

Le vicomte Fitzalan de Derwent, parlant à la Chambre des lords, au nom de ses confrères catholiques, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, a déclaré que les catholiques approuvent l'alliance de la Grande-Bretagne avec la Russie dans la lutte contre l'Allemagne.

Cet appui des catholiques, a-t-il dit, ne veut pas dire qu'ils reviennent sur leur dénonciation de certaines fautes passées de la Russie, mais on espère que toute dénonciation deviendra inutile à cause de certains signes qui annoncent un changement dans la politique russe. "On ne peut pas espérer peut-être que Staline et ses collaborateurs immédiats changent d'opinion, mais, quoi qu'il en soit, ceci a moins d'importance que la question de la politique du gouvernement de Russie.

Lord Fitzalan voit des signes de changement dans la disparition du journal des Sans-Dieu, qui ne trouvait plus de lecteurs, et dans la reconnaissance du mariage et de la vie familiale en Russie.

vendue au profit d'une oeuvre de guerre britannique.

La reine Elizabeth elle-même a donné un voile de mariée ayant, croit-on, une valeur de £4000. La reine Mary a envoyé de fort jolies pièces, y compris des exemples de la dentelle pour laquelle l'Angleterre est renommée, ainsi qu'un large volant en point de gaze qui appartenait à la reine Alexandra. Cette collection comprend aussi des Valenciennes rares, autrefois portées par la reine Charlotte, des dentelles en point de Venise qui ornèrent les robes de Marie-Antoinette, ainsi que de superbes pièces en point de Flandres, de Bruxelles, d'Irlande, Chantilly, point d'Alençon et Honiton d'Angleterre.

Ces trésors de famille, offerts en vente à l'Ambassade britannique à Washington, en présence de Madame Roosevelt et de lady Halifax, ont été réunis par lady Smith-Dorrien, veuve du fameux général. Avec l'approbation de la reine Mary, cette dame a lancé aux femmes de Grande-Bretagne un appel qui a produit rapidement non moins de 1800 colis de précieuses dentelles évaluées à bien des milliers de livres.

Toutes les réparations que nécessitent parfois ces dons ont été exécutées à la "Royal School of Needlework", sous la surveillance de lady Smith-Dorrien. Certains seront vendus tels quels; d'autres, sous forme de nappes, ronds de table et dessus de lit.

Faits émanant de lady Smith-Dorrien

UN COUP PARFAIT
CA NE SE BAT PAS!

POUR LA QUALITÉ RIEN NE BAT BRANVIN

Le vin rouge ou blanc Branvin réussit un parfait chaque fois... c'est un vin de telle qualité et d'une telle richesse de goût que vous serez étonné de constater qu'il ne coûte pas plus cher que les vins ordinaires. Essayez BRANVIN. Goûtez sa saveur riche, moelleuse. Vous admettrez que c'est la plus belle valeur en vins au Canada.

JORDAN WINES (Québec) LIMITED
Montréal, Québec

LE FLACON \$2.05 D'UN GALLON
BOUEILLE DE 40 OZ. — 70¢
BOUEILLE DE 26 OZ. — 45¢

VIN BRANVIN
Rouge & blanc DE JORDAN

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre..."
Le président de la Société.

LA VALKYRIE, DE WAGNER
AU METROPOLITAN OPERA

La distribution des rôles. — Helen Traubel dans le premier rôle.

Par Radio-Canada

Le samedi, 6 décembre,
à 3 h. de l'après-midi

La Valkyrie, que les artistes du Metropolitan Opera chanteront le samedi, 6 décembre, de 3 h. à 6 h. du soir, constitue la première journée de la Tétralogie "L'Anneau du Nibelung", "ce solennel spectacle scénique en trois journées et une soirée de prologue", selon la propre définition de Wagner.

Wagner s'est inspiré d'une légende de la mythologie scandinave. Désobéissant à son père, Wotan, la valkyrie Brunnhilde essaye, sur la prière de Siegmund, de sauver le héros Siegmund. Pour la punir, Wotan l'endort sur un rocher entouré d'un cercle de feu, d'où un héros seul pourra l'arracher.

Parmi les pages les plus remarquables de ce drame musical, citons le lied du printemps, la chevauchée des valkyries et l'incantation du feu.

Voici la distribution: Helen Traubel (Brunnhilde); Lotte Lehmann (Sieglinde); Lauritz Melchior (Siegmund); Kerstin Thorborg (Fricka); Friedrich Schorr (Wotan); Alexander Kipnis (Hunding).

Erich Leinsdorf sera au pupitre de chef d'orchestre.

"LES FEMMES SAVANTES"
DE MOLIERE AU THEATRE
CLASSIQUE DE RADIO-CANADA

La question de l'éducation supérieure chez la femme. — Cinq actes en vers. — L'intrigue. — Un mot de Fénelon.

Le pédantisme littéraire

Le dimanche, 7 décembre,
à 8 heures du soir

Les Femmes Savantes que Radio-Canada a inscrit à son programme du Théâtre Classique, pour le dimanche, 7 décembre, à huit heures du soir, est comme le prolongement des Précieuses Ridicules. Avec les Précieuses, Molière portait la guerre à deux défauts à la mode, c'est-à-dire à des expressions amphigouriques parce que trop recherchées et à des sentiments mièvres et trop subtils. Avec Les Femmes Savantes, Molière s'en prend à celles qui ayant renoncé au mariage dans le langage voulaient se reprendre en cultivant, par pédantisme, les sciences et la philosophie.

Cette comédie en cinq actes et en vers soulevée encore aujourd'hui la question de l'éducation supérieure des femmes. Molière a dénoncé ici l'affectation pédantesque qui "fait perdre aux femmes leurs qualités naturelles." Il n'en veut pas à celles qui ont la vocation de se former dans les sciences mais à celles qui oublient trop par vanité, une vanité purement littéraire, le rôle de la femme dans la famille. En d'autres termes, Molière recommande que dans l'instruction des jeunes filles, on fasse à côté des études la place de la simplicité. Le manque de simplicité, cette manie "de se rendre savante afin d'être savante" nuit à cet appanage naturel de la femme qu'est la grâce. Mais ni du temps de Molière ni de nos jours, personne n'a contredit l'idée de la formation intellectuelle de la femme. Le mot de Fénelon est toujours d'actualité: "L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait s'occuper innocemment."

Voici comment on a résumé la pièce: Le bon bourgeois Chrysale a pour femme Philaminte, et pour filles Armande et Henriette. Philaminte s'est jetée dans le pédantisme avec sa belle-sœur, Bérise, et a entraîné dans sa manie sa fille aînée, Armande; le plus bel ornement de son salon est Trissotin, poète ridicule et hypocrite. Le jeune Clitandre avait demandé la main d'Armande; mais celle-ci l'ayant fait attendre pendant trois ans, Clitandre reporte son amour dédaigné sur Henriette. Philaminte veut faire épouser Henriette à Trissotin. De là, conflit entre le père et la mère. Celle-ci triomphe d'abord, grâce à la faiblesse de Chrysale, et Trissotin semble le maître de la situation; il trône dans ce salon où il fait admirer ses vers et où il introduit le pédant Vadius. Henriette est en danger d'épouser Trissotin, quand Ariste, frère de Chrysale, annonce que la famille est ruinée; aussitôt Trissotin se retire, car il n'en vou-

lait qu'à la dot. La nouvelle était fautive, et destinée seulement à démasquer le bel esprit mercenaire. Philaminte consent alors au mariage d'Henriette et de Clitandre.

L'adaptation radiophonique des Femmes Savantes a été faite par Jean Desprez. MM. Jacques Auger et Paul Dupuis ont la direction artistique des émissions du Théâtre Classique à Radio-Canada.

LE QUATUOR A CORDES MCGILL

Le dimanche, 7 décembre,
à 1 h. 30 de l'après-midi

Le Quatuor à cordes McGill qui se compose de MM. Alexandre Brott, Edwin Sherrard, Stephen Kondaks et Jean Bolland, exécutera pour Radio-Canada, le dimanche, 7, à 1 h. 30 de l'après-midi, le Quatuor en sol majeur, d'Arnold Bax. Les mouvements de l'œuvre sont: Allegro Semplice. Lento e molto espressivo. Rondo (allegro "vace").

Pour l'écoute à Montréal, le poste CBM.

RECITAL DE PIANO
PAR Mlle TRUDEL

Le lundi, 8 décembre,
à 2 h. 30 de l'après-midi

Mlle Thérèse Trudel, pianiste, donnera un récital à Radio-Canada, le lundi, 8, à 2 h. 30 de l'après-midi. Elle jouera Intermezzo, opus 76, no 3, de Brahms, Etude en fa mineur, de Chopin, Prélude en mi majeur, de Bach, Impromptu, opus 90 no 3, de Schubert et Sonate en ré, opus 25, de la Symphonie classique, de Prokofiev.

LES SYMPHONIES DE MOZART

Le mardi, 9 décembre,
à 9 h. 30 du soir

Ernest Seitz, pianiste, a été invité par Sir Ernest MacMillan, à jouer au concert de l'Orchestre symphonique de Toronto, le mardi, 9 décembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30 du soir, concert dont Radio-Canada fera le relais. Il exécutera le Concerto no 5, en mi bémol, de Beethoven. L'orchestre exécutera la Symphonie no 34, en do majeur, de Mozart.

LE CONCERT DES GRENADIER

GUARDS A RADIO-CANADA

Le mercredi, 10 décembre,
à 8 h. 30 du soir

La musique des H. M. Canadian Grenadier Guards, à son concert du mercredi, 10, à Radio-Canada, jouera des marches militaires de M. J.-I. Paquet, compositeur et harmoniste attaché au personnel de Radio-Canada. M. Paquet a aussi écrit plusieurs autres œuvres. Les titres des pièces sont: The Liberator, Mademoiselle Josette, The Roaring Bomb, Les Gais Lurons, Zing, Boom, Zing, Superba et On the Road to Victory.

RECITAL DE CHANT
PAR MADAME DESJARDINS

Le mercredi, 10 décembre,
à 7 h. 45 du soir, par CBM

Madame Jeanne Desjardins, soprano, chantera le mercredi, 10, à 7 h. 45 du soir, par Radio-Canada. Le Cygne, de Grieg, Le Parfum impérieux, de Fauré, Berceuse, de Mozart et Sunbeam, de Landon Ronald. Pour l'écoute, à Montréal, le poste CBM.

CONCERT CHUHALDIN

Le jeudi, 11 décembre,
à 8 h. 30 du soir

L'orchestre d'Alexandre Chuhaldin, au concert que transmettra Radio-Canada, le jeudi, 11, à 8 h. 30 du soir, jouera l'Ouverture William Tell, de Rossini, œuvre populaire entre toutes et une suite, "Dances en miniature", du compositeur anglais, Thomas Dunhill. M. Dunhill est un ancien directeur de musique à Eaton, Angleterre. Il s'est intéressé particulièrement à la musique de chambre, a écrit un ouvrage sur ce sujet, a dirigé plusieurs concerts à Londres depuis 1907.

LE JOURNAL PARLE
DE RADIO-CANADA

Radio-Canada a décidé d'augmenter les éditions du matin de son journal parlé comme suit: à 7 h. 30, émission de cinq minutes; à 8 h. 15, émission de dix minutes et à 8 h. 55, émission de cinq minutes. L'émission de 9 h. 57 reste à l'horaire. Comme on le sait, l'industrie dans bien des cas, a décidé que leurs employés, le matin, reviendraient au travail par groupes à des heures différentes, cela, pour décongestionner les services de transport. Ainsi donc, l'horloge prévoit le cas de ceux qui peuvent écouter les émissions de nouvelles jusqu'à dix heures du matin.

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

"AUJOURD'HUI"

A l'occasion des fêtes, "AUJOURD'HUI", dans une présentation particulièrement soignée, offre en plus de ses chroniques régulières sur les sujets d'actualité plusieurs anecdotes choisies sur Noël. Ne manquez donc pas de vous procurer "AUJOURD'HUI" de décembre dont le sommaire ci-dessus vous montrera qu'il est et demeure le meilleur "digest" français.

La France sous les Allemands — "La Nouvelle Revue"; — Un philosophe devant la guerre — "La Revue Populaire"; La liberté religieuse en Russie — "La Liberté et le Patriote"; Walt Disney, un créateur — "La Revue des Deux-Mondes"; Figures de Pégué — "La Revue dominicaine"; Vingt ans de radio — "La Revue Moderne"; Evolution du Commonwealth britannique — "L'Action catholique"; Une heure avec Clément Marchand — "Le Droit"; Un ministre français: Sully — "Le Journal des Débats"; Laurier trahi par sa gloire — "La Revue Moderne"; La marquise de Vaudreuil — "Le Courrier du Pacifique"; Le régime seigneurial — "L'Oeil"; Le système métrique — "Le Bulletin des Etudes françaises"; La main gantée — "L'Ovale C.I.L."; Regards de cyclope — "Regards"; La fabrication d'un livre — "Technique"; Pour une propagande nationale — "Relations"; La bonne humeur — "Le Figaro".

"AUJOURD'HUI" se vend dans

tous les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Devoirs du moment

Depuis son retour au Canada en août 1940, le major-général Léo-Richer LaFlèche a prononcé un peu partout au pays d'importants discours dans lesquels il s'est donné pour mission d'éclairer ses compatriotes sur les dangers que le régime d'agression de l'Allemagne hitlérienne présente pour nous. Grand blessé de la dernière guerre, le major-général LaFlèche est devenu l'une des plus belles figures militaires du Canada français. Au début des hostilités, il était nommé attaché militaire du Canada en France. C'est en exerçant ses fonctions qu'il échappa de justesse aux Allemands, lors de la défaite des armées françaises. Il occupa aujourd'hui à Ottawa le poste de sous-ministre conjoint des Services nationaux de guerre et il est spécialement chargé, en cette qualité, de l'appel des mobilisés pour la défense du pays. La brochure Devoir du Moment que vient de publier le Service de l'information, présente au public les principales opinions exprimées par le major-général LaFlèche pendant cette impressionnante série de discours.

Le cardinal et le timbre de Noël

Dans un communiqué à la Semaine Religieuse de Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve recommande très fortement la campagne du timbre de Noël et les œuvres antituberculeuses. Après avoir rappelé que la tuberculose est plus meurtrière que la guerre elle-même, et

dit que le public ne peut rester indifférent aux efforts des gouvernements et associations pour enrayer ce terrible fléau. Son Eminence ajoute:

Il me paraît de mon strict devoir d'inviter tous les fidèles du diocèse à témoigner de leur bienveillance et de leur charité envers les œuvres antituberculeuses, et à prendre leur part des campagnes publiques lancées au même effet.

En particulier, je veux mentionner à Messieurs les curés, qu'ils la signalent opportunément à leurs ouailles, la campagne dite du timbre de Noël.

Placée sous les auspices d'un comité provincial, elle devra convaincre chacun de la nécessité plus grande que jamais de se prémunir contre le danger de ce qu'on a appelé si justement la peste blanche. La guerre, hélas! avec les misères et les privations qui l'accompagnent en tant de pays, peut être un propice terrain de culture pour cette invasion mortelle; elle nous fournit de ce fait une nouvelle raison de nous protéger contre la phthisie.

Voilà pourquoi, au point de vue national, il est urgent non seulement d'assurer la subsistance mais de favoriser le développement le plus rapide de nos dispensaires, de nos colonies de vacances, et de tout l'organisme antituberculeux de la province. Il faut leur assurer des ressources suffisantes, en particulier par l'achat des timbres de Noël.

Nous nous inspirerons en cette matière des motifs de la foi et de la charité chrétiennes, nous nous rappellerons l'exemple du Sauveur se penchant sur toutes les infirmités humaines pour les adoucir, pour les consoler, pour les guérir.

Ne nous plaignons pas de tant d'œuvres qui nous sollicitent, de tant d'occasions qui s'offrent à nous d'exercer sous ses diverses formes la charité envers le prochain, surtout envers les pauvres, les malades, les affligés.

Méditations de nouveau les paroles du Sauveur: En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous avez fait du bien au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (matth. XXV. 40).

J.-M. Rodrigue Card. Villeneuve,
O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Une belle occasion

La radiographie de la poitrine de toutes les recrues de notre armée offre au Canada une magnifique occasion de dépenser les personnes atteintes de tuberculose insoupçonnées ou non soignées, les quelles entretiennent la maladie reconnue comme principale tueur de la jeunesse. Il faut prendre soin des recrues refusées pour cause de tuberculose. Les organismes antituberculeux sont en présence d'une formidable augmentation de leurs travaux. L'occasion de remporter une grande victoire sur la maladie implique que les Canadiens encouragent plus que jamais la vente du timbre de Noël.

"Achetons et employons les timbres de Noël!"

THE Grand Macnish
SCOTCH WHISKY

STILLÉ MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ EN ÉCOSSSE
26-27 oz. \$3.85 - 40 oz. \$5.80

L'épargne de guerre

LES PETITES VILLES ATTEIGNENT A LEUR OBJECTIF AVANT LES GRANDES VILLES

A date, 37 municipalités de la province dépassent leur objectif d'épargne de guerre, alors que les grandes villes font un dernier effort cette semaine.

Le programme d'automne pour l'épargne de guerre tire à sa fin, alors que débute la sixième semaine de travail. Les grands centres n'ont pu rapporter à date que des résultats variant de 75% à 90% de l'objectif fixé. Dans les centres ruraux, les petites villes, les résultats ont été plus rapides et plus satisfaisants puisque dès le milieu de la campagne, certains centres pouvaient déclarer un objectif entièrement souscrit. Aujourd'hui, ces mêmes villes se rapprochent, dans certains cas, du double de leur objectif et le travail n'a jamais cessé à l'appui de l'épargne en temps de guerre.

Evidemment, la situation et les difficultés ne sont pas les mêmes dans les grandes centres comme dans les petites villes. La plus grande difficulté vient de l'impossibilité de présenter rapidement des rapports complets. Plusieurs ne seront pas connus avant la fin de l'année parce que la compilation se fait par l'intermédiaire d'Ottawa, des banques et des patrons. Vers la fin de cette semaine, cependant, il sera possible de connaître approximativement la situation exacte de la province de Québec qui aura vraisemblablement souscrit partout son objectif d'épargne pour des armements.

Voici la liste des 37 villes de la province de Québec qui dépassent le 100% de leur objectif, à peu près dans l'ordre de succession de leurs rapports: Baie-Comeau, Thetford-Mines, Stanstead, Rock-Island, Beebe, Brunsburg, Ayerscliff, Sainte-Thérèse, Coaticook, Huntingdon, Magog, Valleyfield, Waterloo, Asbestos, Cowansville, Knowlton, Richmond, Windsor-Mills, East-Angus, Ormstown, Bromptonville, Waterville, Dolbeau, Shawinigan Falls, Rawdon, Priceville, Bedford, Acton Vale, Cookshire, Buckingham, Grand-Mère, Joliette, La Tuque, Terrebonne, Mont-Joli, Saint-Lambert, Longueuil.

La situation internationale...

(Suite de la première page)

Allemands ont pris Rostov, il est certain que les pompes de l'océode ont cessé de fonctionner. Cependant, les Russes peuvent encore recevoir du pétrole de la Caucase mais par une voie beaucoup plus difficile. Les puits de Bakou sur la mer Caspienne, peuvent encore ravitailler la Russie mais le pétrole doit être expédié par terre et par mer.

En possédant Rostov, l'ennemi est maître d'une base splendide. Rostov peut servir de base pour une offensive à la fois vers la Caucase et vers les régions de la Volga.

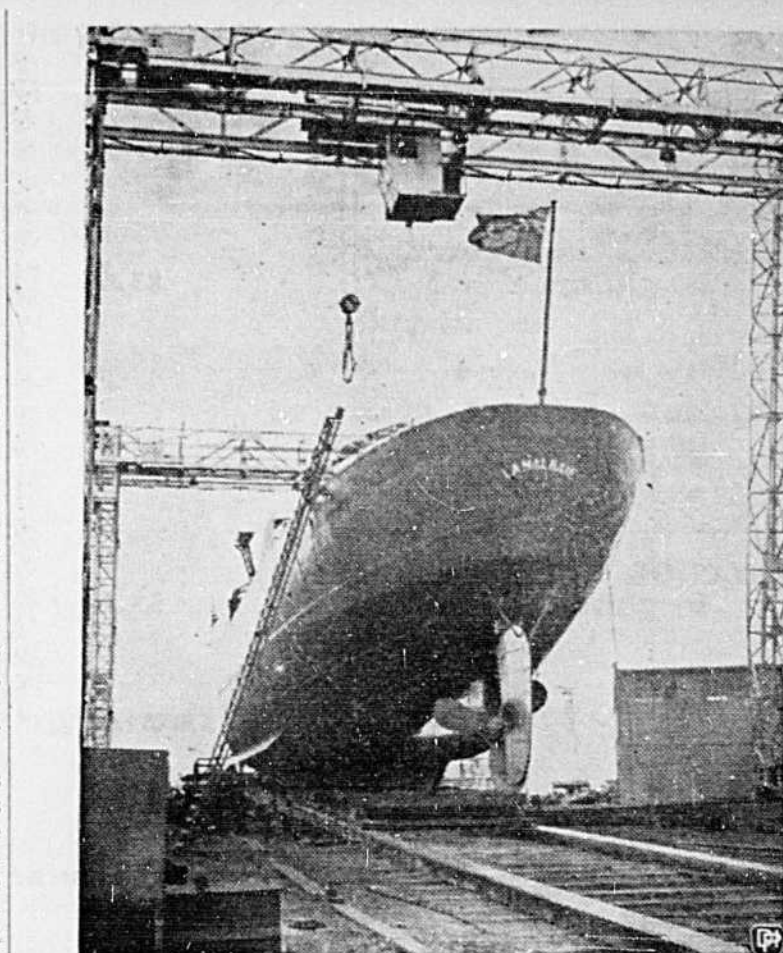
De nombreux observateurs ne croient pas cependant que les Allemands attaquent immédiatement vers le sud, en Caucase proprement dite, c'est à dire vers la Caucase du nord et la république de Daghestan. On croit plutôt que l'ennemi attaquera à l'est de Rostov en essayant d'atteindre Astrakhan, située à l'embouchure de la Volga.

Une telle avance isolerait la Caucase, et toutes ses richesses, du reste de l'Union soviétique. Elle couperait complètement la voie de communication des Russes avec le Moyen-Orient.

La poussée vers Strakhan se ferait sur un terrain très plat, sans arbres. L'hiver n'y sévit pas encore et la neige ne pourra donc pas entraver la marche des véhicules motorisés. C'est dans cette plaine que les Allemands avec l'aide de leurs divisions panzer espèrent anéantir l'armée du maréchal Timoshenko. Le terrain est remarquablement plat: à tel point, que de Stalingrad à Astrakhan, le niveau de la Volga ne varie que de 10 pieds.

Une fois parvenu à Astrakhan, l'ennemi pourrait à loisir nettoyer les forces soviétiques isolées en Caucase du Nord. Il tentera ensuite de descendre vers Bakou en longeant vers la rive occidentale de la mer Caspienne. Il atteindrait ainsi les riches régions du Daghestan et pourrait contourner les monts Caucases au lieu de chercher à les franchir ce qui serait très difficile surtout en hiver. En contournant les montagnes du Caucase pour pénétrer en Transcaucasie, l'ennemi isolerait complètement le Caucase de l'Iran.

Certains stratèges croient que c'est en même temps qu'il marchera sur Bakou, par la mer Caspienne, que l'ennemi tentera d'envahir la Caucase occidentale par le nord et par le sud à la fois. Par le nord, il viendrait de Rostov en suivant la



Le lancement d'une autre corvette. Celle-ci porte le nom du joli centre canadien-français de La Malbaie. Jusqu'à jour, les chantiers maritimes canadiens ont construit 77 corvettes, 59 dragueurs de mines, 11 vaisseaux-patrouilleurs, 19 canots-torpilleurs et 700 unités navales plus petites. On annonce que des commandes seront données sous peu pour la construction de 55 autres corvettes, de 25 dragueurs de mines et de 6 chalutiers.

rive de la mer d'Azov et par le sud, il viendrait de Crimée à travers le détroit de Kertch.

Dans le Moyen-Orient, les habitants à tout instant s'attendent à voir les Allemands descendre du Caucase, nous dit Wallace Carroll, correspondant de la British United Press, qui revient d'une tournée dans toute cette région. On voit déjà les Allemands traverser l'Irak, l'Irak, la Syrie et la Palestine pour attaquer Suez. On les voit encore traverser l'Irak et le Baloutchistan pour envahir les Indes. Les craintes de ces populations sont pour le moins exagérées. Hitler aura fort à faire pour s'emparer de la Caucase. Cette offensive en Caucase sera la plus vaste et la plus difficile de toutes celles que les Allemands ont lancées jusqu'ici. Le péril dans le Moyen-Orient ne surgira qu'au printemps, s'il survient jamais.

Le sort de la Russie dépend pour une grande partie de la résistance que le maréchal Timoshenko pourra opposer à l'envahisseur dans les plaines situées au-delà de Rostov. Et de la résistance que l'ennemi rencontrera en Caucase dépendra l'heure du déclenchement de l'offensive vers le Proche-Orient. A ce sujet, on peut se demander quel accueil feront aux troupes hitlériennes les peuplades de la Caucase. On n'ignore pas que de tous les pays de l'Union soviétique, c'est la Caucase qui a la population la plus mélangée. Certain professeur de géographie disait que la salade caucasienne était la plus mélangée de toutes les salades russes.

Les habitants de la république libre de Daghestan et les peuplades de la Transcaucasie ne sont pas de race slave. Depuis toujours, ils ont été hostiles au gouvernement de Moscou. Le gouvernement soviétique même n'a pas été capable d'y établir le collectivisme malgré sa persévérante propagande. Ces peuples sont très indépendants et c'est par la force qu'on les a maintenus dans l'Union soviétique. Les exécutions en masse n'étaient pas rares en Caucase jusqu'à tout récemment.

La propagande allemande n'a pas encore commencé à travailler ces peuples. On peut se demander s'ils résisteront aussi bien à la propagande naziste qu'ils ont su résister à la propagande communiste. Défendront-ils leur sol natal contre l'envahisseur? On ne saurait vraiment le dire mais on peut croire qu'ils sont aussi opposés à la dictature de Hitler qu'à la dictature de Staline. Par une guerre de guérillas, surtout s'ils se retranchent dans les montagnes du sud, ces guerriers libres pourraient nuire considérablement à l'avance des troupes allemandes.

Pendant que les Allemands seraient ainsi engagés en Caucase,

les Britanniques auraient plus de temps pour préparer la défense du Moyen-Orient. Suez et la route des Indes verraient leurs défenses renforcées.

Les Britanniques ont dépouillé le Moyen-Orient de tanks, de canons d'avions et de troupes pour les jeter dans l'offensive de Libye. Si cette offensive réussit, les Britanniques feront probablement passer des troupes et une grande quantité de matériel d'Egypte en Irak et en Iran.

Il semble que les Britanniques exécutent un plan depuis longtemps conçu.

C'est une manœuvre stratégique à long terme.

Ils concentrent des forces considérables le long de la frontière sud de la Turquie surtout près des zones de Mossoul et de Kirkouk. Dans le sud-ouest de l'Irak, ils tiennent des troupes nombreuses pour garder les champs pétroliers. Ils sont à établir les avant-postes de la défense des Indes à la frontière irano-baloutchienne. Il ne semble pas que les Britanniques aient l'intention de pénétrer en Transcaucasie ou même dans le nord de l'Irak. Les mauvaises communications ferroviaires et routières à travers l'Irak font qu'il serait très difficile de maintenir une armée nombreuse pour attendre les Allemands dans les monts Caucases.

Les Allemands éprouveront les mêmes difficultés de l'autre côté des montagnes. Mais s'ils réussissent, en attendant considérablement leurs lignes de communications à atteindre le Moyen-Orient, ils seront encore loin de Suez. Ils auront de plus à combattre dans le Moyen-Orient une armée britannique qui avec le temps accroît sans cesse ses effectifs. Mais si les Britanniques réussissent à bouter les troupes de l'Axe hors de l'Afrique, c'est une grande armée impériale qui fera face à l'envahisseur dans le Moyen-Orient.

Clichés!
Service
DE PHOTOGRAVURE Engr.
417 RUE SAINT-HELÈNE - MONTRÉAL
R.-René LABELLE,
prop.

COUPON D'ABONNEMENT

L'AVENIR DU NORD,
a/s: Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée,
303 Avenue Parent,
Saint-Jérôme.

Veillez trouver ci-inclus la somme de \$ pour an
d'abonnement à votre journal. Veillez me faire parvenir un reçu.

Nom

Adresse

ABONNEMENT: \$1.00 pour 6 mois; \$2.00 pour 1 année.
2 années pour \$3.00.

Abonnez-vous à "L'AVENIR du NORD"

spécialement rédigé pour les lecteurs de Saint-Jérôme et du comté de Terrebonne depuis près de 46 ans

PRIX: \$2.00 par année — 2 années pour \$3.00 (payable à l'avance)

BUREAU et ADMINISTRATION: J.-H.-A. LABELLE, Limitée, 303, avenue Parent, Tél. 12, Saint-Jérôme

Antigel

ANTIGEL non corrosif
le gallon \$1.65

CONTENANT INCLUS

ALCOOL anti-gel, grade 2c
le gallon \$1.50

CONTENANT EXTRA

ALCOOL DE BOIS, grade 2a
le gallon \$1.15

CONTENANT EXTRA

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

LEURS pour toutes occasions
Bouquets de noce • Tributs floraux

Chocolats
LAURA SECORD
et BETTY ANN

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

MELI-MELO

S. EXC. MGR VACHON

INTERDIT LE BINGO

Son éminence le cardinal Villeneuve ayant interdit le bingo dans le diocèse de Québec, son excellence Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, l'interdit également dans son diocèse pour des fins paroissiales ou de charité.

M. ROOSEVELT ET LA TURQUIE

Le président Roosevelt a annoncé, mercredi, que la Turquie bénéficiera de la loi américaine de prêt-locaution, ce qui constitue une tactique diplomatique de haute portée, destinée à fermer la route de Suez, de la Perse, de l'Irak et du Caucase à Hitler.

UN NOUVEAU JUGE

M. Armand Cloutier, c.r., a été nommé juge de la cour des sessions de la paix, à Montréal, pour remplacer feu le juge Rodolphe De Serres. Nos félicitations au nouveau magistrat.

"LA VOIX DES MILLE ILES"

Nos meilleurs souhaits à La Voix des Mille Iles, de Sainte-Thérèse, qui commence sa cinquième année.

UN SERVICE POUR M. ERNEST LAPOINTE

L'Association libérale de Joliette fera célébrer un service à la cathédrale de Joliette, le 13 décembre, pour le repos de l'âme de l'honorable Ernest Lapointe.

UN SIEGE POUR M. MEIGHEN

On annonce que le colonel Alan Cockeram, député de York-sud aux communes, a cédé son siège au très honorable Arthur Meighen. Le colonel Cockeram a été élu comme conservateur aux élections générales de 1940.

On sait que M. Arthur Meighen a été choisi comme chef du parti conservateur au cours d'une réunion des directeurs du parti, à Ottawa, le 8 novembre dernier.

Le sénateur Meighen a accepté de remplacer l'honorable R.-B. Hanson, dont la santé est chancelante, dit-on, comme chef permanent du parti conservateur, mais pour accepter ce poste, M. Meighen doit démissionner comme sénateur.

Il ne l'a pas encore fait, mais s'il le faisait immédiatement, et s'il

était élu par acclamation dans York-sud, il pourrait être à la tête de son parti aux communes avant la prochaine session, le 21 janvier.

On dit qu'un candidat C.C.F. fera la lutte à M. Meighen.

M. LEO CADIEUX

M. Léo Cadieux, fils de feu M. William Cadieux, de Saint-Jérôme, a été nommé par l'honorable Ralston, ministre de la défense nationale, au poste des relations extérieures, de la mer et de la section française.

M. Léo Cadieux est un journaliste de carrière et était secrétaire de la rédaction à la Presse.

Nos félicitations à M. Cadieux.

OEUVRES DONT L'EXECUTION EST INTERDITE DANS LES EGLISES DU DIOCESE DE QUEBEC

Le cardinal Villeneuve a interdit de jouer ou de chanter dans les institutions religieuses du diocèse de Québec des oeuvres composées dans un style profane et rappelant des motifs de théâtre.

Cette interdiction est basée sur le rapport du comité diocésain de la musique sacrée.

Parmi les oeuvres dont l'exécution est interdite, notons : la Marche Nuptiale, de Wagner, tirée de Lohengrin ; la Marche Nuptiale, de Mendelssohn, tirée de Midsummer Night's Dream ; l'Ave Maria, de Schubert ; Les Palmes, de Fauré ; l'Hosanna, de Granier ; Nazareth, de Gounod ; l'Agnus Dei et le Crucifix, de Verdi.

La liste comprend aussi le chant "Nous vous invoquons tous", sur l'air de God Save the King.

A Saint-Canut

Le 27 novembre, en notre église, M. le curé J. Pigeon bénissait le mariage de Mlle Thérèse Perrault, fille de M. et Mme J.-H. Perrault, avec M. Patrice Lepage, fils de M. Pierre Lepage. Pendant la messe le chant fut exécuté par les jeunes filles de la chorale. A l'offertoire, Mlle Cécile Longpré, de Saint-Jérôme, a chanté l'Ave Maria, de Gounod, et à la fin de la messe, Méditation religieuse, de E. Pessard. Mlle Y. Legault était à l'orgue.

Il y eut réception chez M. et Mme J.-H. Perrault, après quoi M. et Mme Lepage partirent pour un voyage à Québec.

Mlle Adeline Rochon et Yvette Lefebvre, de Saint-Jérôme, ont passé la fin de semaine dans leur famille.

Mme Ls-Philippe Cyr, de Cyrville, a visité Mlle Yvette Legault.

Mlle Noëlla Bélanger et Thérèse Legault ont passé quelques jours à Montréal.

M. et Mme Esdras Raymond étaient à leur Villa, en fin de semaine.

MM. Claude Gendron, Roger Legault, le Dr Roméo Raymond, de Montréal, de passage parmi nous.

Au Séminaire de Sainte-Thérèse

Jeudi, 18 décembre prochain, à 8 heures 30 p.m., heure avancée, les Compagnons de saint Laurent présenteront "Le Noël sur la Place", jeu en trois parties, d'Henri Ghéon, sur les 5 mystères joyeux du Rosaire. L'admission est de 35 et 50 sous. Les billets seront en vente dès samedi, 6 décembre. (Communiqué)

Nouvelles de Saint-Jérôme

Au palais de justice

La semaine prochaine, la cour supérieure siégera, présidée par le juge Théodore Rheaume.

L'Épargne de guerre dans nos écoles

Quelques citoyens se sont réunis, cette semaine, notamment MM. Jean-Paul Rolland, A. Lessard, commissaire d'écoles, Henri Desjardins, membres du comité local des certificats d'épargne de guerre, les instituteurs et institutrices, religieux et laïques, en vue d'organiser dans nos écoles la vente plus active de ces certificats parmi les élèves.

Le temps

Un épais brouillard enveloppe notre ville et les environs, depuis quelques jours. Les automobilistes doivent être plus prudents que jamais. La neige est disparue et nous nous demandons si nous n'aurons pas, cette année, un Noël noir.

Aux obsèques de M. Lapointe

L'honorable Jules-Edouard Prévoist, sénateur, a assisté aux obsèques de l'honorable Ernest Lapointe, à Québec, samedi dernier.

Au camp militaire

Une centaine de recrues ont quitté notre camp d'instruction, cette semaine. D'autres doivent arriver.

Pour l'hospice

La soirée de charité au profit de l'hospice de Saint-Jérôme, a eu un beau succès, mardi dernier. La population s'est montrée généreuse pour l'oeuvre des SS. Grises qui prennent soin de nos vieillards indigents et de nos orphelins. On croit que cette soirée rapportera près de \$700, pour notre hospice.

Avis

Afin de permettre au département de la voirie municipale de faire le déblaiement des rues de la ville au cours de la prochaine saison, demande est faite aux automobilistes, camionneurs, etc., de ne pas laisser leurs voitures stationnées dans la rue, la nuit.

Ceux qui négligeront de se conformer au présent avis, verront leurs voitures remorquées au Garage à leurs frais, pour ensuite être traduit devant la cour du record, pour obstruction.

Règlement 183 Nouvelle Série. A.-Raoul LATOUR, directeur, service de la police.

Province de Québec MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

— SOUMISSIONS —

Re : Pont sur la rivière du Nord, à Shawbridge, comté de Terrebonne. Nouvelle route Saint-Jérôme — Sainte-Agathe.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'entour : "SOUMISSION POUR PONT A SHAWBRIDGE", seront reçues au bureau de soumission d'aujourd'hui au 15 décembre 1941 à midi (heure avancée) pour la construction du pont susdit.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par le ministère des travaux publics, et qui sont présentement déposés au bureau de M. O. Desjardins, ingénieur en chef du ministère, ou des copies pourront être obtenues, sur paiement des honoraires de \$5.00, soit par chèque, ou par mandat, lesquels honoraires ne seront pas remboursés.

Les soumissions devront être présentées sur des formules régulières fournies par le ministère.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque visé par une banque à charte, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de la soumission, et lors de l'adjudication du contrat l'entrepreneur devra en outre fournir une police de garantie de 50% du prix du contrat.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée par le ministère.

IVAN E. VALLEE, Sous-ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec, ce 21 novembre 1941.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. TARIF : 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

POELE ELECTRIQUE "HOTPOINT" A VENDRE

Fin porcelaine, blanc et gris-bleu, moderne en très bon état, 4 grilles, fourneau automatique et réchaud, à vendre cause de déménagement. S'adresser à 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

Commencez immédiatement à réaliser gros profits. JITO vous en donne l'occasion. Commerce bien établi, affaires prospères. Vendez 200 nécessités domestiques y compris THE, CAFE. Trente jours d'es-sai SANS RISQUE. Pour catalogue, détails, adressez-vous immédiatement : JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

Le Club de ski

Comme nous l'avions déjà annoncé, le club de ski a repris ses concours de cartes pour la saison 1941-1942. La réunion hebdomadaire a lieu tous les mercredis, à huit heures et demie. Les samedis soirs, les jeunes sont invités à s'amuser ferme. N'oubliez pas que le local du club, sis rue Saint-Paul, ouest, propriété de MM. Ls-Etienne Parent et Edouard Parent, possède maintenant le téléphone. Tous renseignements peuvent donc être obtenus en appelant le numéro 265-J.

L'honorable Hector Perrier

Lundi dernier, l'honorable Hector Perrier a assisté à une assemblée du conseil de l'Ecole polytechnique de Montréal. Le soir, le ministre présidait à une exposition de l'Ecole des beaux-arts.

Mardi dernier, l'honorable Perrier était présent à la messe célébrée en l'église Saint-Pierre, de Montréal, à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Oblats au Canada.

Hier, M. Perrier assistait à une exposition de peinture à l'Ecole des beaux-arts.

Demain, il présidera le premier dîner d'une série organisée par l'Académie de musique, au Cercle Universitaire.

Dimanche, l'honorable Perrier assistera à une causerie donnée par son éminence le cardinal Villeneuve, à l'Auditorium. Le Plateau, à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée des Oblats au pays.

Lundi prochain, fête de l'Immaculée-Conception, M. Perrier assistera à la messe à Saint-Sauveur-des-Monts.

A Val Morin

Le 29 novembre ont eu lieu dans notre église les imposantes funérailles de M. Joseph Locas, décédé à l'âge de 80 ans et 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé D. Lussier, curé de Sainte-Marguerite du lac Masson. Le service fut chanté par le Rev. Père Pépin, o.m.i., de Sainte-Agathe-des-Monts, assisté des abbés M. Monty, curé de Val-David, et M. l'abbé D. Lussier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J. Locas, W. Locas, A. Valiquette, J. Saint-Germain, A. Durocher, R. Foisy. Le choeur de chant était sous la direction de M. H. Beauvais, maître de chapelle, assisté de MM. C. Riopel et E. Boivin, de Sainte-Agathe des Monts.

Parmi l'assistance on remarquait MM. et Mmes A. Valiquette, Z. Saint-Germain, W. Locas, J. Locas, J.-M. Vanier, A. Lepage, E. Vallancour, A. Bélair, E. Paquette, A. Forget, O. Locas, D. Paquet, D. Mariner, L. Kavanagh, J.-H. Vanier, L. Brunet, L. Saint-Germain, J.-P. Saint-Germain, C. Lepage, L. Filion, R. Bélair, L. Foisy, W. Mariner, H. Page, A. Larose, R. Hamelin, C. Bélair, R. De Repentigny, L. Davidson, M. Lussier, L. Locas, H. Locas, M. Valiquette, L. Valiquette, A. Saint-Germain, L. Mariner, M. Mariner, A. Locas, ainsi que plusieurs autres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte : 4 garçons, Joseph, Wilfrid, Albert et Oscar Locas ; quatre filles, Mme Z. Saint-Germain, Dorina, Mme A. Valiquette, Méline, Mme A. Durocher, Reine-Aimée, et Mlle Hermeline, et trente petits-enfants.

A Sainte-Agathe

Un joyeux anniversaire — Dimanche, le 23 novembre, et lundi, le 25 novembre, Mgr J.-B. Bazinet, notre curé, fut fête, comme il convient, d'abord par le cercle des Fermiers, puis par les autres organisations. Ces deux soirées obtinrent un vif succès, malgré le peu de temps donné à l'organisation.

Citons, parmi ceux qui contribuèrent à cet événement, Mmes Georges Libouren, Esdras Maille ; Mies Gertrude Dubreuil, Germaine et Cécile Chausse, Alice Cyr, Marguerite Desjardins, Petite Lortie, Agathe Perrault, MM. Raoul Dufour, Téléphone Charbonneau, Yves Lamarche, etc., etc. Les organismes suivants y participèrent : Les Infirmités bénévoles de la Croix Rouge, les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne, l'Amicale du Collège, les RR. PP. du Sacré-Coeur, la Chorale, le Syndicat catholique, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, etc., etc.

Remerciements — Remerciements à ceux qui offrirent les concours et n'oublions pas M. J. Charland ainsi que le Rev. Frère Edmour, qui firent plus que leur part. Son Honneur le maire, M. Georges Libouren, voulut bien présenter lui-même les bons souhaits de la Ville. Au nom de L'Avenir du Nord, il ne nous reste plus qu'à souhaiter à Mgr Bazinet, à l'occasion de son 21ème anniversaire de naissance, longue vie et nous lui demandons de ne pas cesser d'accorder son aide aux organisations patriotiques, comme il l'a si bien fait dans le passé.

Amicale — A la première soirée du cercle, le 24 novembre, un débat des plus intéressants sur le ski et le patin fut tenu entre MM. Yves Lamarche et Téléphone Charbonneau et obtint un tel succès qu'on le répéta à la soirée en l'honneur de M. Desjardins le lendemain. MM. Gérard Nantel et Napoléon Plotté furent aussi les distingués visiteurs qui rehausseront de leur présence cette inoubliable soirée. Il y eut aussi un film sonore et un S.V.P. encyclopédique, qui furent très goûtés de l'auditoire.

Nous saluons et félicitons les directeurs du nouveau "Reston Unis", la revue mensuelle de la Fédération des Amicales des RR. PP. du Sacré-Coeur. La présentation typographique et le nouveau format font que cette publication a vraiment belle allure. Nos vœux de succès.

Le Club de ski

Comme nous l'avions déjà annoncé, le club de ski a repris ses concours de cartes pour la saison 1941-1942. La réunion hebdomadaire a lieu tous les mercredis, à huit heures et demie. Les samedis soirs, les jeunes sont invités à s'amuser ferme. N'oubliez pas que le local du club, sis rue Saint-Paul, ouest, propriété de MM. Ls-Etienne Parent et Edouard Parent, possède maintenant le téléphone. Tous renseignements peuvent donc être obtenus en appelant le numéro 265-J.

Avis important

A cause de nombreux dommages causés à la propriété, il sera à l'avenir interdit tout passage à pieds, en auto ou camion, sur les terres portant les numéros 436 et 437 de la ville de Saint-Jérôme, mieux connus sous les noms : Pitt et Terres Lebeau. Toute infraction à cet avis sera passible de poursuite en justice. Par ordre du propriétaire 14-21-28-5

Honneur au mérite

Mademoiselle Claire Braun, institutrice à l'école Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Jérôme, vient d'obtenir une prime de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement. Nos plus sincères félicitations.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS ET PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

128 rue Blainville

SAINT-THERESE

Téléphone 50

NOTAIRE

333, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

Tél. 384

ROLAND GADBOIS

NOTAIRE

Tous les jours de la semaine,

de 9 h. à 5 h. p.m.

ARGENT A PRETER

Louis Nicolas

ARCHITECTE

355, ave PARENT

Tél. 510

SAINT-JEROME

L'Australie opposée à la conscription pour service en dehors du pays

M. John Curtin, premier ministre du gouvernement australien, commentant le fait que l'Association des anciens combattants recommande, en Australie, l'adoption de la conscription, a déclaré que l'histoire du pays démontrait que, chaque fois que les conscriptionnistes s'agitaient, leurs efforts étaient suivis d'une aggravation de la désunion nationale, laquelle, si elle est toujours indésirable, est nettement condamnable en temps de guerre parce qu'elle nuit à la conduite de cette dernière. Il a ajouté que la connaissance de cet état de chose, plus que n'importe quel autre facteur, a induit les chefs des autres partis au Parlement à assurer qu'il n'y aurait pas de conscription pour service actif outre-mer. Il a encore dit qu'il serait impraticable et odieux d'appliquer la conscription à l'Aviation et à la marine militaires australiennes.

Il a en outre affirmé qu'aucun pays, pas même l'Allemagne, n'avait conscrit d'hommes pour son aviation de guerre. Le nombre d'Australiens qui ont volontairement accepté de prendre du service dans l'aviation australienne, a-t-il poursuivi, est assez élevé pour nous démontrer que l'on n'a pas eu besoin d'avoir recours à la conscription pour obtenir des Australiens qu'ils servent leur patrie. M. Curtin s'est enfin dit d'avis que ceux qui cherchent des moyens de mieux unir la nation feraient bien d'éviter de soulever la discussion de questions qui en divisant l'Australie l'affaiblissent.

Deux jeunes patineurs engloutis dans la rivière du Nord près de Lachute

Dimanche dernier, on a eu à enregistrer la première tragédie du patin de la saison. Ce drame se déroula à West-River, petit hameau sis à environ un quart de mille de Lachute. Deux adolescents qui patinaient sur la fine glace qui recouvrait présentement les eaux de la rivière du Nord, furent victimes de l'onde.

Les victimes sont René Lapierre et Hermeline Morrissette, tous deux âgés de 14 ans, dont les parents demeurent à Lachute. Ils faisaient partie d'un groupe de jeunes gens qui patinaient sur une couche de glace qui, dit-on, n'avait pas un demi-pouce d'épaisseur. Elle céda sous leur poids. Les autres enfants réussirent à se sauver mais le jeune Lapierre et sa compagne furent engloutis. On repêcha les corps, une vingtaine de minutes plus tard, dans une dizaine de pieds d'eau.

Un double verdict de mort accidentelle, fut rendu à l'issue d'une enquête tenue par un jury, sous la présidence du coroner McMartin, M.D., de ce district.

Ce malheureux accident doit servir de leçon aux jeunes imprudents qui s'aventurent trop tôt sur la glace de la rivière du Nord.

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 40 ans

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.

ALLEZ A LA

FERRONNERIE

ALFRED LANGLOIS

LIMITÉE

473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

Ayez de la LUMIERE pour votre argent

EMPLOYEZ LES AMPOULES EDISON MAZDA



Ré-ouverture

Vendredi, 5 décembre

ANDRE RACINE

SPECIALISTE POUR LA VUE

AU MEME LOCAL

304 Saint-Georges Saint-Jérôme